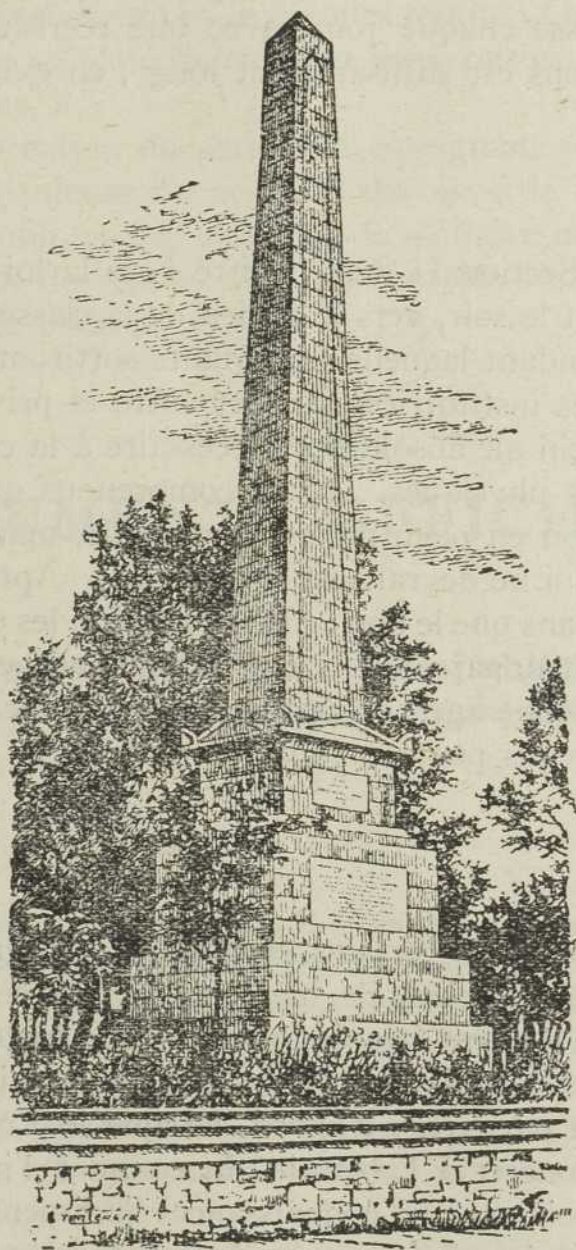


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Le monument MONTCALM-WOLFE

Erigé à Québec par Lord Aylmer en 1832. Ce monument s'élève presque au pied de la Citadelle et à quelques centaines de pas du site de l'ancien Château Saint-Louis. Avec les deux noms : *Montcalm et Wolfe*, il porte une inscription latine dont voici la traduction : « Leur courage leur donna la mort ; l'histoire, une gloire commune ; la postérité, ce monument. »

QUESTIONS PROFESSIONNELLES

Le surmenage.

Les institutrices ne doivent pas trop exiger des élèves, des petites filles surtout. Dans quelques écoles on ne se contente pas des heures de classe prescrites par les Règlements officiels : les enfants sont gardés après la classe, non comme punition, mais dans le but de les « pousser » en vue de l'examen de fin d'année. C'est une intention louable, servie par un zèle mal placé. La loi prescrit six heures de classe chaque jour, avec une récréation de une heure et quart le midi. Ce temps est suffisamment long ; en exigeant plus des élèves on altère leur santé.

Des récréations.

L'article 5 de la Section II du Chapitre I de la loi d'éducation ordonne qu'il y aura le matin et le soir, vers le milieu de la classe, une récréation d'au moins dix minutes, pendant laquelle les enfants sortiront de l'école ! Certains instituteurs et certaines institutrices passent outre et privent ainsi les enfants d'une récréation en plein air absolument nécessaire à la conservation et au développement des forces physiques. Nous comprenons que les jours de mauvais temps, la récréation en plein air est impossible, mais les autres jours, la *sortie* prescrite par la loi ne devrait pas être omise. Après une courte récréation, prise avec calme, sans que le bon ordre en souffre, les élèves sont plus attentifs aux leçons du maître, parce qu'ils ont satisfait un besoin d'activité corporel impérieux dans le jeune âge. Durant ces courtes récréations du milieu de la classe, les petits garçons peuvent jouer aux soldats et les petites filles danser en rond, etc.

Du par cœur.

On persiste encore, dans certains endroits, à abuser du par cœur. Remarquons bien que les exercices de mémoire ne doivent pas être repoussés complètement, mais ils doivent être donnés dans une juste mesure et après des explications suffisantes. Mais pourquoi s'obstiner à faire apprendre les théories de l'arithmétique par cœur, d'abord, lorsque le Programme d'étude dit qu'« il faut aller du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu ; que les notions théoriques, restreintes aux connaissances indispensables, sont déduites progressivement d'exemples choisis et gradués avec soin » ?

Plusieurs matières s'enseignent sous forme de causeries ou de leçons de choses. Comme procédé de contrôle, l'instituteur interroge les élèves ou leur donne la leçon orale à résumer par écrit. Ainsi doivent s'enseigner l'économie domestique, l'hygiène et les sciences naturelles.

Travail à domicile.

Les élèves doivent travailler en dehors des classes, soit. C'est une vérité d'expérience. Chaque soir, à peu près, les écoliers auront donc des leçons à apprendre ou des devoirs à écrire à la maison. « Mais, dit le nouveau Programme d'études, ce supplément de travail, il importe de le proportionner à la force des enfants, de le choisir en rapport avec les matières les plus importantes de chaque cours, de le préparer judicieusement en classe, de le bien graduer, de le varier, de le rendre intéressant et aussi pratique que possible. »

« Autrement, paraissant trop dur à l'élève qui a déjà beaucoup travaillé durant la journée, il le rebuterait et le découragerait. Ou, ce qu'il faut éviter, les parents eux-mêmes se plaindraient non sans raison du trop grand effort demandé à leurs enfants. »

Nous attirons l'attention du personnel enseignant sur les lignes qui précèdent. Plusieurs instituteurs donnent des devoirs à la maison trop longs ou choisis au hasard. Enfin, ce qui n'est pas de moindre importance, les instituteurs et les institutrices doivent exercer un contrôle suffisant sur les travaux faits par les élèves à la maison.

C.-J. M.

DOCUMENTS OFFICIELS

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1904-1905

DISTRICTS D'INSPECTION

Les progrès de la colonisation du domaine public et l'accroissement de la population ayant nécessité, depuis quelques années, la fondation de nombreuses écoles, il était devenu opportun de faire une distribution nouvelle des districts d'inspection des écoles catholiques, car certains inspecteurs avaient un trop grand nombre d'écoles à visiter. J'ai préparé dans ce but, à la demande du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, un remaniement des parties de territoire à inspecter, et trois nouveaux districts ont été ajoutés aux anciens, ce qui porte à 38 le chiffre total des districts d'inspection catholiques.

Le nombre d'inspecteurs catholiques et protestants est aujourd'hui de 47.

PROGRAMME DES ÉCOLES

La dernière année scolaire a vu se terminer le travail de refonte du nouveau programme d'études des écoles catholiques. La rédaction de ce programme fut confiée

par le comité catholique à M. l'abbé Dauth, aujourd'hui vice-recteur de l'université Laval à Montréal. Cet éducateur distingué employa au delà d'un an à parfaire ce travail qui est le fruit d'études comparées des programmes scolaires des autres pays et des traités de pédagogie les plus en renom. Il s'aida aussi des renseignements que lui fournirent certaines communautés d'hommes et de femmes de notre pays et des conseils expérimentés d'instituteurs laïques et ecclésiastiques et autres personnes autorisées, telles que M. l'abbé St.-G. Lindsay, inspecteur des maisons religieuses enseignantes de l'archidiocèse de Québec.

Le comité catholique, dans sa sollicitude pour la bonne formation intellectuelle des enfants, voulait avant tout que ce programme fût entremêlé, pour ainsi dire, de directions détaillées sur la manière d'enseigner, afin qu'il fût suppléé de la sorte et autant que possible aux lacunes qui ont pu exister dans la préparation d'un nombre plus ou moins grand des institutrices. Aussi, pour atteindre ce but, pour guider les maîtres et les maîtresses dans leur enseignement, les mettre au courant des meilleures méthodes et leur indiquer la marche à suivre année par année, de copieuses notes pédagogiques ont été ajoutées au groupement des matières de classe des trois cours élémentaire, intermédiaire et supérieur.

Les grandes lignes du programme actuel sont sans doute les mêmes que celles de l'ancien. Cependant, outre certaines corrections de détails, on a élargi le cadre des matières que réclament les besoins du jour, comme c'est le cas, par exemple, des notions scientifiques usuelles, et, pour les écoles de filles, de l'économie domestique que l'on fait entrer pour la première fois dans les différentes sections de nos cours scolaires.

Cette tâche difficile de refondre et d'améliorer le programme d'études de nos écoles, on peut dire que M. le chanoine Dauth l'a accomplie avec un succès marqué.

Le même comité a de plus fait préparer un programme d'études pour les écoles normales catholiques. Ce programme était devenu nécessaire par suite de la multiplicité de ces maisons, afin d'assurer l'uniformité de leur enseignement et de la valeur des diplômes, de rendre au besoin plus facile leur contrôle, et de développer avec le temps un esprit d'émulation salulaire entre les élèves de ces diverses institutions.

Les principaux des écoles normales Laval et Jacques-Cartier ont été chargés de rédiger ce programme, et ils l'ont calqué entièrement sur le nouveau programme des écoles primaires.

Les deux programmes ont reçu l'approbation du gouvernement.

CONVENTION DE NICOLET

Je suis heureux de mentionner ici les excellents résultats de la convention des institutrices du diocèse de Nicolet, tenue l'été dernier. Le nombre de personnes qui ont assisté aux conférences a été considérable. 498 institutrices laïques se sont inscrites sur les registres du couvent de l'Assomption, et, à l'appel de l'évêque, S. G. Mgr Brunault, 148 religieuses des diverses communautés enseignantes du diocèse sont accourues à Nicolet, de sorte que 646 institutrices ont suivi les séances de la convention. Si l'on tient compte du peu d'étendue de ce diocèse, il y a lieu d'être surpris d'une affluence aussi grande, et le vif intérêt que le corps enseignant porte à ces réunions pédagogiques en démontre l'utilité.

Je crois devoir exprimer ma reconnaissance aux Dames religieuses du couvent pour les soins empressés qu'elles ont prodigués, avec tant de dévouement, aux institutrices qu'elles ont hébergées et pour leur accueil bienveillant envers tous ceux qui ont pris part à la convention.

Mgr Proulx, supérieur du séminaire de Nicolet, a droit également à la vive gratitude du corps enseignant pour l'intérêt qu'il a manifesté au succès de la convention en voulant bien offrir à un certain nombre d'institutrices, que le couvent ne pouvait recevoir, une hospitalité très sympathique.

L'HORTICULTURE À L'ÉCOLE

Après entente avec M. O.-E. Dallaire, le distingué conférencier agricole du gouvernement, j'ai cru devoir favoriser des essais de travaux horticoles sur les terrains des écoles primaires. Pour commencer, ces essais n'ont été tentés que dans quelques endroits, onze en tout, en 1905. Voici la liste des écoles où s'est faite cette première expérience avec le nombre des élèves qui y ont pris part :

	Paroisse.	Comté.	Nombre l'élèves.
Sœurs de Ste-Croix	Sainte-Rose	Laval	44
Sœurs de la Présentation	Stanhope	Stanstead ...	17
Sœurs de l'Assomption	Saint-Camille	Wolfe	10
Mlle Blandine Belisle, institutrice	Wotton	Wolfe	15
Mlle Zélire Hébert, "	Gare de Weedon ..	Wolfe	19
Mlle M.-A. Goggin, "	Asbestos	Richmond ..	11
Mlle Lumina Belisle, "	Titus (Gare)	Richmond ..	11
Mlle V. Geoffroy, "	La Patrie	Compton ...	8
Mlle Berthe Belisle, "	Wotton	Wolfe	9
Mlle Blanche Légaré, "	La Patrie	Compton ...	2
Mlle Louise Biron, "	Drummondville	Drummond .	7

Dans ces jardins préparés auprès des écoles, un petit carré de terre fut assigné à chacun des élèves qui voulurent se livrer à ces essais d'horticulture, et les rapports des institutrices constatent que ces travaux eurent pour effet d'exciter l'émulation entre ces jardiniers d'occasion et de les intéresser davantage à l'art de cultiver. Les résultats obtenus ont donc démontré l'heureuse influence que cette culture peut produire sur l'esprit des enfants. (Suivent des extraits de lettres et des détails publiés naguère dans *L'Enseignement primaire*.)

ÉCOLES NORMALES

Durant l'année 1904-05, des négociations ont eu lieu entre le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et sir William Macdonald au sujet de la translation de l'école normale McGill, de Montréal à Sainte-Anne-de-Bellevue.

On sait qu'à ce dernier endroit sir William est à construire une grande école d'agriculture. On a longuement délibéré sur la question d'adjoindre à cette institution une école normale pour la formation des instituteurs protestants ; mais finalement on a renoncé à ce projet.

Les travaux de construction de la nouvelle école normale catholique de filles, à Rimouski, vont se terminer l'été prochain et, au mois de septembre, les religieuses Ursulines de Québec, directrices de cette maison, pourront ouvrir les cours et recevoir les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement.

Le gouvernement a décrété dernièrement la fondation d'une semblable école à Chicoutimi sous la direction des sœurs du Bon-Pasteur et il se propose d'en fonder une troisième dans une localité importante de la province.

On demandait depuis plusieurs années la multiplication de ces maisons d'éducation, et nous devons nous réjouir de voir le gouvernement se rendre ainsi aux désirs de l'opinion publique, car l'insuffisance de connaissances pédagogiques chez les titulaires des écoles a nui dans le passé, en plusieurs endroits, à l'efficacité de l'enseignement.

Le comité catholique s'est efforcé, depuis quelques années, avec l'aide pécuniaire du gouvernement, de remédier à cet état de choses par l'adoption des moyens suivants : 1° l'établissement de conférences pédagogiques faites aux institutrices, chaque automne, par les inspecteurs d'écoles dans les principaux centres de leur district d'inspection ; 2° la distribution gratuite, à toutes les écoles, de la revue *L'Enseignement Primaire* qui renferme d'utiles conseils sur la manière d'enseigner ; 3° la substitution d'un bureau central d'examineurs compétents aux vingt-quatre bureaux locaux qui existaient auparavant, et cela dans le but d'assurer l'uniformité et l'impartialité dans la correction des papiers d'examen des candidats à l'enseignement et de donner par conséquent une plus grande valeur aux diplômes ; 4° les conventions d'institutrices tenues à l'époque des vacances dans un des diocèses de la province ; 5° la rédaction d'un nouveau programme d'études avec d'abondantes directions pédagogiques.

Si nous ajoutons à ces louables efforts la fondation de plusieurs écoles normales, il y aura lieu avant longtemps de constater les bons effets d'un enseignement plus méthodique et plus complet.

L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Je crois devoir signaler à l'attention de la législature l'intéressant rapport du Principal de l'école normale Jacques-Cartier. Il démontre les efforts que déploie M. l'abbé Dubois pour augmenter le prestige de l'institution et développer les forces physiques et intellectuelles de ses élèves.

La bibliothèque de l'école, commencée et développée par ce bibliophile distingué que fut l'abbé Verreault, a continué de progresser sous la nouvelle administration. En 1901, elle renfermait 11,731 numéros, sans compter les livres classiques et de référence à l'usage des professeurs et des élèves-maîtres, et elle s'est enrichie, depuis quatre ans, de 2,038 numéros, ce qui porte à 13,763 le nombre des volumes dont elle se compose. En outre, les brochures historiques, politiques et religieuses sont au nombre de 1,100. La collection des monnaies, très bien classifiée, est aussi remarquable et se compose de 2,775 pièces dont 174 sont canadiennes.

Le Principal a fait donner, l'an passé, aux élèves-maîtres des exercices réguliers de gymnastique sous la direction d'un professeur compétent, M. Scott. M. Dubois affirme que les avantages de la gymnastique se sont fait remarquer dans la tenue générale des élèves et même dans les dispositions meilleures du caractère chez quelques-uns.

J'ai moi-même assisté aux exercices gymnastiques de la fin de l'année scolaire et j'ai été très satisfait de ce que j'ai vu.

Une amélioration s'impose dans le plus court délai à l'école normale Jacques-Cartier. C'est la construction d'une école d'application. Celle qui existe présente un aspect vraiment déplorable sous tous les rapports et n'offre ni attrait, ni confort aux nombreux enfants qui la fréquentent. Comme elle ne comprend qu'une seule pièce, l'enseignement donné par les élèves-maîtres se fait difficilement et au milieu de beaucoup de bruit. Les élèves n'ont que des bancs pour s'asseoir et n'ont point de tables pour s'appuyer.

Nous aimons à croire que le gouvernement s'efforcera de construire aussitôt que possible une école répondant aux besoins auxquels elle est destinée.

ENSEIGNEMENT ET SALAIRES

Quoiqu'on agite fortement la question de l'augmentation des salaires des instituteurs comme moyen efficace d'amener et de retenir dans la carrière des maîtresses d'écoles compétentes, on aurait tort toutefois de croire que le plus ou moins de valeur de l'enseignement est en raison directe du traitement payé à ses titulaires. Nombre d'institutrices, bien qu'elles ne reçoivent qu'une rémunération insuffisante, n'en sont pas moins aptes à l'art d'enseigner, car c'est le maître et non le salaire qui fait l'école.

Les statistiques des inspecteurs catholiques constatent que les succès remportés dans l'enseignement dépassent la moyenne dans tous les districts d'inspection, à l'exception d'un seul. Je dis les inspecteurs catholiques, car les rapports des inspecteurs protestants ne fournissent pas de statistiques sur ce point.

On remarquera que dans certains districts, par exemple, ceux de MM. Belcourt, Bergeron, Brault, Hébert, McGown, Nansot, Pagé, Paquet, Primeau, Tremblay, la moyenne de points dépasse les deux tiers et s'étend de 71 à 87 et à 92.

Il ne faut pas croire non plus que les municipalités sont aussi mal disposées qu'on le dit envers leurs institutrices. Des causes locales ou passagères dont on ne peut se rendre qu'imparfaitement compte quelquefois, influent sur les décisions des commissaires, et si certaines commissions scolaires font preuve de mesquinerie, d'autres se montrent plus justes et plus généreuses.

Je citerai à ce propos M. l'inspecteur Genest-Labarre, de Victoriaville, qui dit :

« Je ne constate nulle part aujourd'hui chez les commissions scolaires manque de générosité pour payer les institutrices. On me dit souvent : Envoyez-nous de bonnes institutrices et nous les payerons bien. Les commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, à la suite d'une entente à laquelle ils en sont venus, ont réglé, pour l'avenir, d'accorder le montant de \$150 comme salaire à toute institutrice aspirant à enseigner dans leur municipalité, à condition que cette institutrice soit porteur d'un bon certificat de son inspecteur. »

M. l'inspecteur F.-X. Guay, de Saint-Maurice, après avoir dit que les instituteurs religieux qui ne recevaient que \$200, reçoivent maintenant \$250, et les institutrices religieuses \$200, fait la remarque suivante :

« Pour les écoles élémentaires, le traitement moyen en 1900-01 était de \$143.34; « en 1904-05, il est de \$155.46, y compris les institutrices non diplômées lesquelles, « comme on le sait, ne reçoivent pas autant que les autres. Ce qui précède fait voir « que l'élan est donné et qu'on ne s'arrêtera qu'au jour où tout aura été changé pour « le mieux. »

M. l'inspecteur L.-N. Lévesque dit que dans sa circonscription « le traitement « moyen est de \$111, outre le logement et le chauffage dont les institutrices bénéficient. « Je ne compte plus qu'une municipalité où quelques titulaires ont moins de \$100. Cette « somme ne représente pas des émoluments en rapport avec les fonctions, mais il y a « augmentation constante. »

M. l'inspecteur J.-E. Savard, de Chicoutimi, dit « qu'il se produit un bon mouve- « ment concernant l'augmentation du traitement des institutrices; on commence à com- « prendre que le personnel enseignant doit être rétribué en proportion de l'importance « de ses services et que les travaux de l'intelligence ne doivent pas être évalués à un « moindre taux que les travaux manuels. Dans la ville de Chicoutimi, au village de « Jonquières, à St-Jérôme, St-Félicien, St-Prime et ailleurs, les institutrices élémen- « taires dont le traitement était de \$80 à \$100, reçoivent maintenant \$125, logement et « chauffage fournis par les commissions scolaires; ce mode est pratiqué dans toutes « les municipalités scolaires de ma circonscription. Plusieurs institutrices du cours « modèle ont reçu aussi une augmentation notable. »

Tous ces faits sont des indices encourageants, et je suis heureux de voir les choses s'améliorer ainsi d'année en année. Seulement, il ne faut pas trop demander à la fois, car, comme le fait observer un inspecteur, il vaut mieux procéder par la persuasion et la douceur plutôt que de brusquer les gens et de vouloir aller trop vite.

Au reste, dans les districts où la colonisation est peu avancée, on ne peut exiger des colons qui sont soumis à des travaux très rudes et à des privations constantes, autant que des cultivateurs des anciennes paroisses ou des villes. Cependant, je n'hésite pas à dire, je pourrais citer des municipalités peu fortunées où la taxe scolaire est plus élevée que dans certains endroits riches et peuplés.

Continuant à parler des institutrices, je ferai observer que la rareté des personnes compétentes pour l'enseignement continue à se faire sentir chez les protestants plus que chez les catholiques.

Plusieurs causes contribuent à cette rareté des professionnels de l'enseignement chez les protestants. Entre autres de ces causes, on pourrait mentionner les salaires peu élevés que l'on paye dans les endroits pauvres et l'accroissement rapide des territoires et des nouvelles provinces du Nord-Ouest où les institutrices qui ont suivi les cours de l'Ecole normale McGill vont s'établir avec l'espoir d'obtenir un bien meilleur traitement que dans notre province. Les emplois d'infirmières, de clavigraphes et de sténographes éloignent aussi de la carrière de l'enseignement nombre de filles diplômées.

La population protestante souffre, en outre, du fait que parmi elle deux cents écoles environs ne sont ouvertes que six mois par année. Evidemment, il devient plus difficile de se procurer pour une si courte période une institutrice de mérite, à moins d'offrir un salaire mensuel très élevé.

Le tableau suivant que j'ai préparé indique, sous forme de points conservés sur 100, la proportion des succès éducationnels constatés dans les municipalités scolaires catholiques de la province.

					Nombre de municipalités,	Nombre de points accordés,	Nombre de point conservés,	Nombre de points sur 100.
District d'inspection de MM.	Bégin				36	360	237.1	65.9
do	do	do do	Béland		28	280	159.1	56.9
do	do	do do	Belcourt	...	31	310	221.7	71.6
do	do	do do	Bergeron	..	25	250	216.7	86.7
do	do	do do	Bouchard	..	30	300	185.4	61.8
do	do	do do	Brault		73	730	593.2	81.3
do	do	do do	Chabot		44	440	307.1	69.8
do	do	do do	Cléroux		55	550	355.7	64.7
do	do	do do	Côté		25	250	147.0	58.9
do	do	do do	Curot		42	420	259.6	61.9
do	do	do do	Demers		27	270	148.4	55.0
do	do	do do	Dubeau		26	260	148.2	57.0
do	do	do do	Fontaine	...	28	280	142.9	51.1
do	do	do	Genest-Labarre		39	390	232.8	59.7
do	do	do do	Goulet		34	340	200.4	59.0
do	do	do do	Guay, F.-X.		51	510	316.2	62.0
do	do	do do	Guay, L.-A.		33	330	211.3	64.1
do	do	do do	Hébert		49	490	361.6	73.8
do	do	do do	Lévesque	..	32	320	170.0	53.2
do	do	do do	Lippens		34	340	206.3	60.7
do	do	do do	McGown	..	35	350	305.8	87.4
do	do	do do	Molleur		32	320	212.8	66.5
do	do	do do	Nansot		30	300	222.5	74.2
do	do	do do	Pagé		27	270	212.6	78.8
do	do	do do	Paquet		3	30	27.8	92.9
do	do	do do	Primeau	..	32	320	239.9	75.0
do	do	do do	Prud'homme		26	260	181.5	69.8
do	do	do do	Roy		39	390	182.1	46.7
do	do	do do	Ruel		40	400	267.5	66.9
do	do	do do	Savard		42	420	223.7	53.3
do	do	do do	Tanguay	...	26	260	147.2	56.6
do	do	do do	Tremblay	..	15	150	111.6	74.4
do	do	do do	Vien		19	190	106.4	56.0
Totaux					1,108	11,080	7,262.1	65.6

CONCENTRATION SCOLAIRE

Lors de la refonte de la loi scolaire en 1899, on donna aux commissaires d'écoles l'autorisation de prendre des mesures, s'ils le jugeaient utile ou opportun, pour faire transporter à l'école et en ramener en voiture les élèves éloignés.

C'est l'article 118 de la loi.

Cette disposition législative n'a pas eu à proprement parler d'effets pratiques. Depuis environ sept ans qu'elle existe, seulement quatre municipalités protestantes dans lesquelles le nombre des enfants n'était pas suffisant pour maintenir plusieurs écoles en existence, ont adopté le système de la concentration scolaire. Ce sont Kingsey, Richmond, Ulverton et Rougemont.

Dans beaucoup d'endroits de la province, surtout dans les paroisses bien établies et à population nombreuse, on n'éprouve pas le besoin de centraliser les écoles. Cela tient à ce que le nombre des enfants dans les écoles laisse peu à désirer.

Du reste, à propos de cette question de centralisation, il importe de ne pas perdre de vue la division des terres qui n'est pas la même dans les seigneuries que dans les townships. Dans les premières, les terres étant beaucoup plus profondes que larges, les maisons sont plus rapprochées, et les relations entre les voisins et par suite avec l'école sont plus faciles et plus fréquentes.

En outre, les familles canadiennes-françaises sont très nombreuses, et chacune envoie à l'école plusieurs enfants.

La réunion de 4 à 5 écoles en une seule supposerait l'agglomération à l'école centrale de 120 à 150 élèves et quelquefois davantage. Dans ce cas, la centralisation n'aurait guère pour effet de diminuer le nombre des instituteurs, et la distance à parcourir comme le grand nombre des enfants à transporter, exigeant plusieurs voitures à chevaux entraîneraient de fortes dépenses.

Il y a aussi à considérer l'état des chemins publics qui, dans notre province, laisse à désirer, et l'on sait si dans les boues du printemps et de l'automne ou les amas de neige de l'hiver, de grands véhicules sont difficiles à faire mouvoir.

La centralisation scolaire dans notre province ne semble désirable que dans les endroits où les écoles ne sont fréquentées que par un petit nombre d'élèves, et ne sont pas trop éloignées les unes des autres, afin que la distance à parcourir pour se rendre à la classe ne soit pas très grande.

C'est ainsi que la municipalité protestante de Kingsey, qui possédait cinq écoles fréquentées par environ 40 enfants, a cru avantageux de se prévaloir des dispositions de l'article 118 de la loi et de réunir ces 40 élèves dans une seule maison.

Dans tous les cas, la loi laisse aux commissaires d'écoles à décider de l'opportunité de la centralisation des écoles dans leurs paroisses respectives.

MAISONS D'ÉCOLES

Je me suis appliqué, depuis mon entrée en office, à améliorer les constructions scolaires. Dans ce but, j'ai fait préparer par l'architecte du département des Travaux publics, il y a dix ans de cela, des plans de maisons d'écoles conformes aux règlements du Conseil de l'Instruction publique et aux prescriptions de l'hygiène. Je donne gratuitement ces plans aux commissions scolaires qui sont appelées à rebâtir leurs écoles.

Avant 1895, les commissaires faisaient préparer eux-mêmes des plans par des ouvriers plus ou moins compétents, sans égard aux règlements scolaires et sans tenir compte des instructions du Surintendant.

La correspondance volumineuse de mon département avec les commissaires d'écoles indique les efforts que nous déployons pour leur persuader et même leur enjoindre d'exécuter fidèlement les plans qui leur sont fournis, et de se conformer aux devis des travaux qu'ils soumettent à notre approbation.

Depuis que j'ai chargé spécialement un employé de compiler régulièrement les rapports des inspecteurs d'écoles et d'écrire aussitôt aux commissions scolaires pour les informer des améliorations que ces officiers recommandent de faire, j'ai remarqué un changement très prononcé pour le mieux. Les commissaires en général font preuve de bonnes dispositions et acceptent aujourd'hui, avec plus de déférence, les observations qui leur sont faites. Le progrès peut paraître lent, mais il existe et, avec le temps, il se généralise de plus en plus.

M. Antoine Dessane est l'employé chargé, depuis quatre ans, d'accomplir ce travail d'examen de rapports ; il le fait avec zèle et l'expérience qu'il acquiert lui permet de remplir ce devoir avec efficacité. A ma demande, il a préparé avec l'aide de l'infatigable archiviste du département, M. L.-J. Prégen, un tableau des maisons d'écoles construites de 1895 à 1905 dans chaque comté de la province, d'après les plans fournis par mon département, et un autre tableau des mêmes maisons par district d'inspection. Ces tableaux que je publie ci-dessous constatent que, depuis dix ans, 1,827 maisons d'écoles ont été ainsi bâties (1).

En 1904-05, j'ai fourni ou approuvé 224 plans de maisons et d'après les rapports spéciaux des inspecteurs catholiques, il aurait été dépensé pendant l'année scolaire 1903-04, pour construction de nouvelles écoles, une somme de \$325,522.00.

Ce chiffre ne représente pas toutefois le montant réel dépensé ; il est au-dessous de la vérité, car plusieurs rapports ne nous sont pas parvenus, soit parce que les inspecteurs ont négligé de les transmettre au département, soit parce que certaines maisons d'écoles ne sont pas entièrement terminées.

Cette somme de \$325,522.00 ne concerne que la construction des écoles catholiques.

TABLEAUX

Je termine mes remarques par la publication des tableaux généraux qui suivent. Ils constatent une augmentation constante du nombre d'écoles et du nombre des enfants qui les fréquentent.

(1) M. Curot dit, dans son rapport annuel publié aux pages 32 et 33 de ce volume, qu'il avait rejeté 191 maisons d'écoles. Ce monsieur a demandé de retrancher cette statistique comme inexacte, de même que celle des 65 institutrices engagées avant l'âge requis par la loi.—On n'a pu obtempérer à sa demande parce que son rapport, remis à l'imprimeur, était déjà imprimé.

L'obligation pour les commissaires de faire accepter les nouvelles maisons d'écoles par les inspecteurs date de juin 1897. Durant les sept dernières années, 51 maisons d'écoles ont été construites dans le district d'inspection de M. Curot, et 85 depuis dix ans.

Nous possédons aujourd'hui dans la province 6,427 écoles de toutes catégories.

La présence moyenne des élèves dans les écoles élémentaires est de 72.08 pour cent, celle des écoles intermédiaires de 81.09, et celle des écoles primaires supérieures de 85.96.

Dans les écoles normales, sur 416 élèves, le chiffre de 410 représente la présence moyenne.

La présence moyenne dans nos universités est également très forte, 2,248 élèves sur un total de 2,258.

Le nombre des enfants qui vont à l'école dans la province de Québec s'élève maintenant à 355,213, soit une augmentation de 40,486 élèves depuis sept ans.

Les contributions générales scolaires ont augmenté, de juin 1898 à juin 1905, soit en sept ans, de la somme de \$1,033,137. (1)

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

(1) Suivent les tableaux généraux contenant les statistiques sur les écoles, le personnel enseignant, les élèves, le mouvement de l'éducation dans la province depuis 1867.

PEDAGOGIE

But et utilité de l'Histoire naturelle

Le programme d'études récemment approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et mis en vigueur par l'Exécutif depuis septembre dernier, comporte l'enseignement des éléments des *Sciences Naturelles*, sous forme de Leçons de choses. Au degré Élémentaire : *animaux, végétaux, minéraux, industrie* (pour la 1^{re} et la 2^e année), en plus : *hygiène* et *agriculture* pour la 3^e et la 4^e année ; même programme pour le cours Intermédiaire (5^e et 6^e année) ; même programme pour le cours Supérieur (7^e et 8^e année), et en plus : *Physique* et *Cosmographie*.

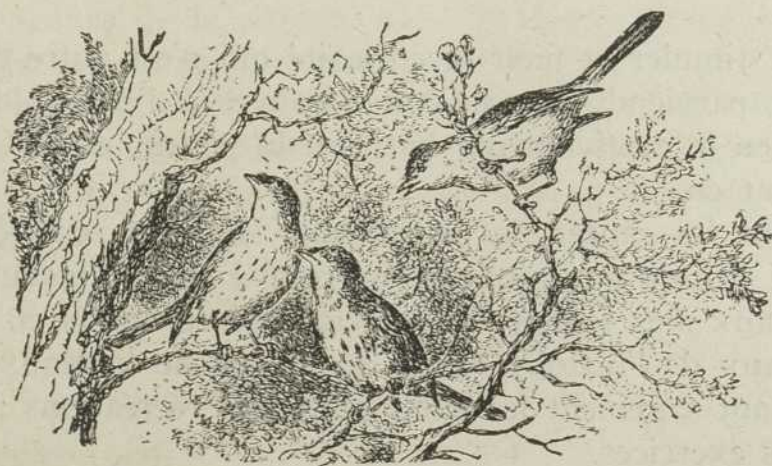
Afin de démontrer que les auteurs du nouveau programme ont eu raison d'introduire l'enseignement régulier des Sciences naturelles à l'école primaire, nous aimons à citer ici cette belle page de Milne-Edwards sur ce sujet :

« L'*Histoire naturelle* est la science dont l'étude fait connaître la structure des corps qui constituent la masse du globe ou qui se trouvent à sa surface, les phénomènes dont ces corps sont le siège, les caractères qui les distinguent, le rôle qu'ils jouent dans l'ensemble de la création. Le domaine de cette science est immense et son importance ne le cède pas à son étendue. Le

spectacle si grand, si harmonieux de la nature, en montrant comment le beau idéal de la création est au-dessus du beau idéal des inventions humaines, élève l'âme et ramène sans cesse l'esprit vers de hautes et salutaires pensées. La connaissance de nous-mêmes et des objets qui nous entourent, n'est pas faite seulement pour satisfaire ce besoin qui se développe à mesure que l'intelligence grandit : elle est une base nécessaire à bien d'autres études, elle est éminemment propre à donner au jugement cette certitude sans laquelle les qualités les plus brillantes égarent plus souvent qu'elles ne conduisent à un but utile. Pour se convaincre de l'importance des sciences naturelles, il suffit de jeter les yeux autour de soi ; de penser aux richesses enfouies dans le sein de la terre et aux services que la géologie et la minéralogie rendent chaque jour à l'industrie ; il suffit de voir les plantes si variées et si belles qui fournissent à nos besoins avec une prodigalité merveilleuse et de songer que c'est l'histoire naturelle qui doit servir de guide à l'agriculture ; il suffit d'énumérer ces animaux qui nous donnent la laine, la soie et le miel, qui nous prêtent les forces dont nous manquons, ou qui, loin de nous être utiles comme les précédents, détruisent nos récoltes ; il suffit de se rappeler enfin la longue série d'infirmités dont la machine humaine est affligée, et de se bien convaincre de cette vérité, que la médecine s'agite en aveugle toutes les fois qu'elle ne s'appuie pas sur l'étude de la nature de l'homme. »

« La méthode à suivre, dit le « le Manuel de l'Instituteur catholique, » est celle des leçons de choses : c'est, en effet, au moyen d'observations et d'expériences, de causeries familières et de questions bien ordonnées, que se doit donner cet enseignement. Au fond, les leçons de connaissances usuelles ne seront que des leçons de choses appropriées. »

Au chapitre *Méthodologie*, nous commençons dans cette livraison, la publication d'une série de petites *Leçons de choses* sur les *Sciences Naturelles*.



De l'éducation en général (Suite)

DIFFÉRENTES SORTES D'ÉDUCATION

(« Notes recueillies pour *L'Enseignement Primaire* »)

D.—Quelle est la triple éducation dont l'instituteur doit s'occuper ?

*R.—*Cette éducation est physique, intellectuelle ou morale, selon qu'elle exerce son action sur les facultés physiques, intellectuelles ou morales des enfants.

DE L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE

D.—Qu'est-ce que l'Éducation intellectuelle ?

*R.—*C'est la culture de l'esprit afin de le perfectionner et de le développer.

Q.—Quelles sont les principales facultés intellectuelles que l'on doit cultiver chez les enfants ?

*R.—*L'attention, l'imagination, et la mémoire qui occupent les avenues de l'intelligence et lui apportent les matériaux de son travail ; le jugement qui met en œuvre ses provisions, la raison qui dirige les autres facultés.

DE L'ATTENTION

D.—Qu'est-ce que l'attention ?

*R.—*C'est la faculté en vertu de laquelle l'esprit s'applique d'une manière continue à quelque chose afin de le saisir, l'embrasser et le pénétrer.

D.—Qu'est-ce qui prouve qu'il est important de la développer ?

*R.—*La raison et l'expérience prouvent que pour bien penser et bien comprendre, l'attention est nécessaire. L'attention multiplie les forces de l'esprit, augmente le fond de nos idées et leur donne de la clarté ; l'attention fixe les objets dans la mémoire.

Q.—Que doit-on faire pour éveiller, entretenir et perfectionner l'attention ?

*R.—*Il faut stimuler et fixer la curiosité qui n'est autre que l'avidité de connaître : on y parviendra en faisant éprouver à l'enfant des impressions vives et neuves, en le captivant par l'attrait du plaisir, etc. On atteindra ce but principalement en :

1. Éloignant les causes de distraction. Faisant remarquer à l'enfant qu'il est surveillé et qu'il pourrait être interrogé à chaque instant.

2. Donnant aux plus jeunes des exercices d'intuition et en leur apprenant les traits principaux de l'histoire sainte au moyen de tableaux.

3. En alternant sagement les exercices et les récréations ; en ne prolongeant pas trop les exercices.

4. En faisant travailler l'élève par lui-même et l'occupant tout entier (son esprit, son cœur, ses doigts, ses yeux, etc.) En jetant un vif attrait sur toutes les leçons par l'intérêt et l'affection que l'on y montrera, par la variété, la clarté, la vie que l'on y mettra, en un mot en les rendant intéressantes. En ramenant doucement l'attention des enfants des objets extérieurs sur ce qui se passe en lui, sur ses joies, ses tristesses, ses inquiétudes, ses pensées, ses désirs, etc. Enfin, en faisant les répétitions d'ensemble, en employant la forme catéchétique et en adressant des questions à toute la classe.

DE L'IMAGINATION

D. Qu'est-ce que l'imagination ?

R. C'est cette faculté au moyen de laquelle nous nous représentons et nous combinons les images des objets sensibles qui nous ont frappés.

D.—Est-il important de développer cette faculté chez les enfants ?

R. Une imagination bien formée et bien réglée rend à chacune des autres facultés ses fonctions plus faciles et plus agréables ; car par son secours les perceptions de l'esprit deviennent plus claires, les souvenirs de la mémoire plus frais et plus animés ; les émotions du cœur plus vives et plus profondes ; les résolutions de la volonté y gagnent de l'élan et ses actes de la vigueur ; la parole devient plus pénétrante et plus forte. C'est dans la jeunesse qu'on peut la cultiver plus facilement et lui faire produire ses plus beaux résultats, parce que l'enfant est encore tendre et plein de sève.

D. Quelles sont les règles dont l'instituteur doit se pénétrer afin de développer cette faculté en prévenant les écarts ? Quels moyens offre l'école pour développer cette faculté ?

R. 1. Faire régner dans l'école la joie, l'ordre et le travail. 2 Fortifier dans l'enfant sa disposition naturelle à espérer. 3. Assujétir l'imagination à la raison et à la religion. 4. Eloigner tout ce qui décolore et déprave l'imagination. 5. User pour la développer des moyens que doit offrir l'école et que voici :
a) Une belle salle où afflue un air pur et une lumière abondante produit le bien-être, la joie, le contentement et conséquemment développe l'imagination.
b) Une école ornée de tableaux d'histoire sainte, d'histoire naturelle, de portraits des grands hommes religieux et politiques de notre histoire, de tableaux représentant des scènes de la nature, etc., développe l'imagination. c) Il en est de même de la lecture de livres contenant de belles descriptions de beaux faits religieux et héroïques. d) Ce qui orne et fortifie beaucoup l'imagination des enfants, c'est la nature à la belle saison, surtout si le maître a soin de leur en faire remarquer les beautés, car la nature fait grande impression sur l'esprit naïf de l'enfant.

(A suivre)

FRS. LIENARD,
Professeur.

Montréal, mars 1906.

Les difficultés que rencontrent les institutrices au début de l'année scolaire.—Conseils sur les moyens à prendre pour prévenir ou vaincre ces difficultés.

CONFÉRENCE DE M. C.-J. MAGNAN

(Devant la convention des Institutrices de Nicolet, août 1905)

III

Il arrive trop souvent dans nos écoles que l'on ne se soucie pas assez de suivre judicieusement le programme d'études promulgué par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ce Programme fixe les matières (et la *somme* de chaque matière) qui doivent être enseignées année par année; mais il laisse aux titulaires des écoles le soin de répartir ces matières pour les dix mois, sur chaque semaine de l'année scolaire.

Plusieurs jours avant l'ouverture des classes, il convient donc que les institutrices fassent une étude approfondie du programme scolaire afin qu'elles puissent *doser* les branches d'enseignement en rapport avec les dix mois et même les quarante semaines scolaires, quitte à ajouter ou à retrancher, plus tard, selon que la pratique quotidienne le suggèrera.

Cette répartition des branches scolaires en vue d'une application sage et consciencieuse du programme d'études nécessite la rédaction d'un *tableau de l'emploi du temps* ou *horaire*, déterminant l'emploi de chaque journée et de chaque heure, tenant compte des leçons de récapitulation qui sont l'âme de l'enseignement.

L'école dépourvue d'un bon tableau de l'emploi du temps, ou qui ne s'y conforme pas si elle en possède un, est une école où l'anarchie n'est pas loin de régner en maîtresse.

Je n'insiste pas sur ce point qui a été traité au long par un de mes confrères.

L'application du programme d'études et la rédaction (ou l'adaptation d'un horaire à l'école que l'on dirige), sont deux grosses difficultés que les institutrices peuvent prévenir en étudiant ces questions pendant les vacances.

IV

Les institutrices qui n'ont pas fait d'études pédagogiques spéciales rencontrent beaucoup plus de difficultés dans l'enseignement, et sont bien moins aptes à vaincre ces difficultés que celles qui ont suivi des cours pédagogiques ou qui ont au moins étudié de bons auteurs.

Pour les premières, elles ne se mettent guère en peine des méthodes et des procédés indispensables à un enseignement rationnel. Aussi, peu ou point d'intérêt dans ces classes, et partant une bonne discipline difficile à obtenir.

Ce que les institutrices doivent se proposer, c'est bien moins d'apprendre aux élèves une foule de connaissances que de développer et de fortifier leur intelligence; « car l'enseignement doit être une culture des esprits. » C'est précisément parce que cette culture, plus que toute autre, réclame l'application constante de principes méthodiques et justifiés par l'expérience, que le devoir s'impose aux institutrices de rechercher les méthodes et les procédés d'enseignement les mieux adaptés aux besoins des

enfants. Une institutrice doit toujours enseigner avec méthode; mais elle peut, selon le cas, employer telle méthode ou telle autre. Une méthode est bonne: 1° si elle est précise, sans sécheresse, courte sans toutefois rien sacrifier d'important, facile et adaptée aux dispositions intellectuelles des élèves; 2° si elle excite en eux le goût pour le travail et si elle exerce leurs facultés, surtout la raison et le jugement.

Ainsi, une méthode qui ne met en jeu que la mémoire est imparfaite; telle autre qui n'exige des élèves aucun effort personnel est défectueuse.

Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'étudier les différentes méthodes recommandées par les maîtres de la pédagogie. Je me contenterai de dire que la meilleure méthode est celle que l'institutrice se fait elle-même après avoir étudié à bonnes sources, étant donné ses dispositions personnelles et la classe qu'elle dirige.

Ici comme ailleurs la pratique doit s'éclairer d'une forte et saine théorie. Et la théorie nous apprend que deux voies ou méthodes s'offrent à ceux qui enseignent: la méthode *expositive* et la méthode *inventive*.

La première consiste pour le maître, à développer oralement une question, sans faire intervenir par des interrogations, du moins pendant la leçon, les élèves qui l'écoutent. « Cette méthode a ses avantages: elle permet au maître de parcourir rapidement un programme, puisqu'elle éloigne les digressions, les tâtonnements, qu'amène l'intervention souvent hésitante des élèves; elle est aussi pour l'élève une excellente leçon de logique, où il apprend à suivre une idée dans son complet développement, à condition que ce développement ne soit pas trop long. » (1)

Employée seule, cette méthode offre des inconvénients sérieux. D'abord, si le maître ne sait exercer une autorité suffisante, les élèves ne tardent pas à se laisser aller à la distraction parce qu'ils jouent un rôle passif. Puis le maître lui-même n'échappe pas toujours au danger d'imposer aux élèves des jugements tout faits, de les habituer ainsi à se payer de mots. La méthode *expositive* convient surtout aux élèves avancés.

La seconde méthode dite *inventive*—nommée aussi socratique ou interrogative—permet à l'instituteur d'exciter l'activité intellectuelle des élèves au moyen d'interrogations combinées de façon à leur faire trouver par eux-mêmes certaines notions à leur portée.

« La méthode socratique présente d'incontestables avantages: elle progresse toujours du connu à l'inconnu, permet au maître de s'assurer si les élèves ont une connaissance suffisante des leçons déjà exposées, et l'oblige ainsi de rester à la portée de son auditoire; elle procède lentement et donne à l'enfant toute facilité pour comprendre les notions qui composent le programme; elle éveille et soutient l'attention de toute une classe, par la continuité des questions auxquelles les écoliers cherchent simultanément à trouver des réponses satisfaisantes; elle augmente l'intérêt que le maître prend lui-même à des leçons qu'il a préparées avec un soin spécial; elle est un excellent moyen de formation intellectuelle pour les élèves dont elle provoque la réflexion, exerce le jugement, étend la faculté d'observation; elle leur procure parfois le plaisir de la découverte, ce qui est un stimulant et une récompense; elle les habitue à s'exprimer avec précision et justesse; enfin elle peut contribuer à leur formation morale, car elle encourage les timides, aiguillonne les indolents et par les difficultés qu'elle

(1) *Eléments de Pédagogie Pratique* par les Frères des Ecoles chrétiennes.

propose aux présomptueux, elle les ramène à une plus juste appréciation de leur savoir. » (1)

Malgré ses nombreux avantages, la méthode inventive n'est pas toujours d'une application facile, et elle ne convient pas à toutes sortes de leçons. Puis elle exige du maître une préparation soignée des questions à poser, une facilité d'élocution plus qu'ordinaire et une réelle habileté pour ne pas se perdre en digressions inutiles. On le voit, les deux méthodes générales dont je viens de parler ont chacune leurs qualités et leurs défauts. Il y a donc lieu de les combiner ou tout au moins de s'en servir simultanément. Ainsi, dans presque toutes les leçons de forme expositive, il est nécessaire de poser des questions socratiques. D'autre part, il est assez difficile de donner une leçon exclusivement par la méthode inventive ou socratique.

Il arrive très souvent que les idées nouvelles ne puissent être trouvées par les élèves, ou que cette marche retarde trop l'étude des matières fixées pour un temps limité : alors on joint les deux méthodes, c'est-à-dire que l'on combine l'interrogation de recherche à la méthode expositive.

Cette méthode mixte donne de la vie à l'enseignement et permet à l'instituteur d'exercer parfois l'initiative personnelle de l'élève.

Un exemple emprunté à l'ouvrage ci-haut cité fera mieux saisir ma pensée : *Soit à faire comprendre aux enfants la nature de l'Adjectif Qualificatif.*—On peut procéder ainsi :

1° Faire nommer un certain nombre d'objets que les élèves ont sous leurs yeux ou qui leur sont familiers : *table, mur, tableau, boule, craie*, etc, puis écrire ces noms au tableau noir ;

2° Faire indiquer la couleur, la forme de ces objets, puis écrire en même temps au tableau les mots donnés par les enfants : *longue, noir, haut, gris, carré, ronde, blanche*, etc, à côté des noms qu'ils caractérisent ;

3° Dire que ces mots indiquent les qualités des objets et que, pour cela, on les appelle *adjectifs qualificatifs*.

Après ce premier travail, la méthode expositive vient préciser ce que la méthode inventive a fait pressentir.

Inversement, cette méthode commence par la règle pour la confirmer par des exemples.

L'institutrice questionne ensuite pour s'assurer que les explications ont été comprises ; puis elle donnera un devoir d'application en rapport avec la leçon.

Voilà pour les méthodes générales.

Les *procédés* si utiles dans l'enseignement sont des moyens ingénieux dont une institutrice peut se servir pour rendre ses leçons plus claires et mieux à la portée des élèves et pour soutenir l'intérêt dans la classe.

Les procédés sont nombreux, ils peuvent varier à l'infini ; mais il en est un dont je veux dire un mot : c'est le *procédé intuitif* (2). L'intuition est universellement considérée aujourd'hui comme la base et le point de départ de l'enseignement élémentaire. D'ordinaire les enfants ne sont guère habitués à regarder les objets

(1) *Eléments de Pédagogie Pratique à l'usage des Frères des Ecoles chrétiennes*, Paris 1901.

(2) En pédagogie, le mot intuition est pris dans un sens restreint, puisqu'il signifie diriger les regards vers un objet, le fixer des yeux pour le bien considérer.

avec attention; assez souvent ils ignorent le nom de ceux qu'ils ont quotidiennement sous les yeux.

C'est dans les classes composées de jeunes élèves que ce procédé est surtout avantageux: il est conforme à leur nature et à leur manière de connaître. Les personnes d'expérience savent que l'abstraction prolongée est au-dessus des forces des jeunes élèves et qu'ils saisissent difficilement une idée abstraite si elle ne leur a d'abord été présentée sous une forme concrète. L'institutrice doit conduire les élèves *au mot par la chose*, en d'autres termes aller du *connu à l'inconnu*. Ce qui revient à dire que dans l'enseignement il est urgent de faire *comprendre avant de faire apprendre*. En suivant ce procédé, les enfants ne sont pas obligés de réciter des leçons sans en saisir le sens.

L'enseignement par l'aspect ou enseignement par les yeux est la forme la plus usitée du procédé intuitif. (1)

Nous y avons recours dans l'enseignement de la géographie, en nous servant de cartes, de globes, de reliefs; dans l'enseignement de l'arithmétique, au moyen des bouliers-compteurs, de simples buchettes ou du tableau noir; dans les leçons d'histoire, en montrant des images, des portraits.

Les leçons de choses ne sont que l'application de procédés intuitifs à l'enseignement élémentaire des premières notions scientifiques.

Remarquons toutefois que l'emploi du procédé intuitif n'est pas illimité. Il permet de rendre intelligible aux enfants des notions trop abstraites, et là finit son rôle: il conduit à la connaissance des notions abstraites, mais il ne doit pas s'y substituer. Suivant l'opinion des maîtres de la pédagogie moderne « ce procédé ne doit être qu'une voie, qu'un auxiliaire: s'il apprend à bien voir, c'est pour conduire à bien penser; sans cela, il risquerait de n'être qu'un emmagasinement de connaissances sans liaison où le jugement n'aurait guère de part. »

On voit par ce qui précède que ce n'est pas sans fruit que les institutrices peuvent étudier les méthodes et les procédés pédagogiques afin de prévenir les difficultés nombreuses que fait naître l'ignorance professionnelle sous les pas de l'éducateur.

Par une étude suffisante de la méthodologie, par une préparation soignée de ses classes, une institutrice sérieuse atteint à un bon enseignement, tel que défini dans l'ouvrage si complet intitulé: *Eléments de Pédagogie pratique à l'usage des Frères des Ecoles chrétiennes* (2 forts volumes, Paris 1901.)

Je cite cet excellent recueil: « Un bon enseignement cherche d'abord à réaliser l'éducation intellectuelle des élèves: pour cela, il doit être *rationnel* et *adapté aux intelligences* qui le reçoivent. Il provoque l'assimilation des connaissances, en excitant l'activité propre des écoliers: or il n'y réussit que s'il est *vivant et actif* dans les leçons, *lentement progressif* dans sa marche, *appliqué* à des exercices variés, contrôlé par des procédés de sérieuse vérification, répété par des récapitulations et des révisions. Il est *constant* dans l'emploi des moyens reconnus efficaces, car cette persévérance seule lui assure le succès. Il se fait *pratique*, pour préparer les élèves aux carrières qui les attendent dans la vie sociale; *moral et chrétien*, pour les guider vers leurs destinées éternelles. »

(1) L'enseignement intuitif applique tous les sens à l'étude des choses concrètes, tandis que l'enseignement par l'aspect n'a recours qu'à la vue. *Eléments de Pédagogie*.

CONCLUSIONS

Les grandes difficultés qu'une institutrice rencontre au début de l'année scolaire embrassent donc la gouverne entière de l'école. En commençant cette causerie, je les ai résumées comme suit :

- 1° Manque de contrôle suffisant sur les élèves.
- 2° Classement défectueux des élèves et organisation imparfaite de l'école.
- 3° Application du programme d'études laissée au hasard et emploi du temps indéterminé.
- 4° Absence de méthode raisonnée et ignorance des procédés propres à intéresser les élèves pendant les leçons.

I. Par des études personnelles et de sages précautions, avec de l'empire sur soi-même, de l'ordre et du tact, on arrive sans trop d'efforts à *contrôler les élèves*. Nous avons vu surtout que l'institutrice a d'autant plus d'influence sur les élèves, qu'elle est convaincue de l'importance de ses fonctions ; qu'elle apprécie le ministère que les parents lui délèguent, qu'elle s'applique à connaître ses élèves et qu'elle aime sa vocation, belle entre toute, si belle et si élevée en dignité que saint Jean Chrysostôme a dit « qu'il n'est ni peintre, ni statuaire, ni aucun artiste qui atteigne à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever la jeunesse. »

II. Par le *classement des élèves* d'après leurs connaissances acquises et leurs aptitudes intellectuelles, on crée l'émulation et on rend l'enseignement plus agréable et moins difficile, tout en lui donnant un caractère pratique aux yeux des parents, qui avec raison, aiment à connaître en temps opportun quel degré du cours a été atteint par leurs enfants. Au classement des élèves se greffe naturellement *l'organisation* de l'école d'après le mode le plus conforme aux besoins du milieu où l'on se trouve. Certes, bien savoir les matières que l'on enseigne cela importe beaucoup, mais savoir présenter son enseignement, cela importe aussi.

III. En se rendant un compte exact de ce que les Règlements officiels exigent annuellement pour chaque matière, il est facile de répartir mensuellement les branches d'enseignement, seul moyen d'*appliquer* judicieusement le programme d'études. Et en se conformant à un tableau rationnel de l'emploi du temps, on facilite la bonne discipline, on économise les efforts, et on assure le succès des élèves.

IV. Enfin *les méthodes et les procédés* éclairent la route que désire suivre l'institutrice, comme des phares lumineux et sûrs. Sans méthode, tout est laissé au hasard dans l'enseignement, et sans l'application de procédés justifiés par l'expérience ou inventés avec connaissance de cause, point d'intérêt en classe, discipline rendue plus difficile et *peu de progrès* réels.

Mesdames, avant de vous remercier de la délicate et intelligente attention que vous m'avez accordée depuis une heure, permettez-moi de vous mettre en garde, vous les institutrices laïques, contre la vie d'isolement où plusieurs d'entre vous allez passer l'année scolaire. Autant que faire se peut, installez-vous dans une famille recommandée par qui de droit, et aussi rapprochée de l'école que possible. L'idéal serait pour une institutrice laïque d'avoir une chambre dans un couvent, si les circonstances le permettent.

Faites-vous un règlement de vie où la piété, les récréations convenables à votre état, récréations en plein air surtout, et l'étude auront la large part. Que la pratique du devoir soit la marque de vos convictions religieuses.

Et pour atteindre au succès que méritera votre conduite exemplaire et vos principes catholiques, consacrez à l'étude tous vos moments libres afin de pouvoir communiquer à vos élèves un ensemble de connaissances en rapport avec leur âge et le milieu où ils sont appelés à vivre. Selon un vieil adage, *il faut savoir beaucoup pour enseigner peu.*

Un long professorat ne dispense pas de l'étude, à plus forte raison, ceux et celles qui débudent dans la carrière de l'enseignement doivent-ils s'efforcer par tous les moyens mis à leur disposition, d'acquérir des connaissances diverses très utiles dans les leçons quotidiennes sur les spécialités indiquées au programme d'études.

Je n'ai pas à parler ici du caractère de l'institutrice: elle doit être une personne d'une vertu non commune. C'est à l'institutrice chrétienne que s'adresse cette recommandation de l'Écriture: (1) «Soyez ceint d'une ceinture d'honneur.» C'est à ce seul prix que l'éducateur mérite entièrement l'estime, la confiance et la soumission des enfants.

Que de votre conduite en classe et hors de la classe «s'échappe une lumière qui fera comprendre aux élèves la beauté du devoir joyeusement accepté et consciencieusement rempli.»

Soyez en garde contre les jalousies du métier: ne cherchez jamais à diminuer le mérite professionnel de vos con-sœurs; réjouissez-vous de leurs succès: en les grandissant légitimement vous vous grandissez vous-mêmes. Soyez loyales entre vous: n'allez jamais accepter, au *rabais*, la direction d'une école que telle institutrice garderait si les commissaires ne tentaient pas de diminuer son traitement. En agissant ainsi vous mériterez le respect des parents.

Il est souvent question de vous dans les journaux, Mesdemoiselles. Parfois on se plaît à vous peindre sous des dehors peu flatteurs, au point de vue pédagogique. Je n'ai jamais cru, et je ne crois pas encore à ces racontars, du moins pour la majeure partie d'entre vous: je sais mieux que cela sur votre compte. Mais il n'en est pas moins vrai que certaines institutrices ne sont pas à l'abri de tout reproche.

Nécessité impérieuse donc pour vous toutes, mesdemoiselles, qui formez l'immense majorité du personnel enseignant catholique de la Province de Québec, de persévérer dans vos études et de tendre par des efforts incessants à élever le niveau de votre profession si noble et si importante.

L'hygiène à la campagne

On admet de plus en plus la grande nécessité de répandre les notions d'hygiène chez le peuple de nos campagnes.—Nous voudrions inculquer dans l'esprit de nos lecteurs cette vérité, à savoir que la science de l'hygiène est aussi nécessaire aux populations rurales qu'aux habitants des villes, et que, si l'enseignement de cette science figure maintenant dans les programmes des études supérieures, on doit lui faire une part non moins grande dans nos écoles élémentaires.

Les conditions de salubrité ne sont pas les mêmes à la ville et à la campagne; l'habitant des villes a besoin, plus que le cultivateur, de se procurer artificiellement ce que

(1) Eccli., XLX, 9.

la nature prodigue si généreusement à l'homme des champs. Ce dernier souffre cependant et, dans certaines régions, il souffre beaucoup de l'absence d'une hygiène bien entendue.

C'est pour remplir cette lacune, c'est pour venir en aide, sous ce rapport, au brave habitant de nos campagnes que nous avons été invité à écrire dans *L'« Enseignement Primaire. »*

L'hygiène est l'art de prévenir la maladie. Cette science doit être pratiquée par les individus et par la société. Dans la grande famille humaine nous sommes tous solidaires les uns vis-à-vis des autres, et ces devoirs que nous pratiquons envers nous, nous les devons à autrui. Il en est des lois de l'hygiène comme des grandes et inéluctables lois de la charité chrétienne : « Aimons-nous et aidons-nous les uns les autres. »

Etudions avec soin cette science dont les incessantes applications nous rendent de si nombreux et de si inappréciables services.

Nous sommes franchement en retard sous ce rapport, et ce retard, comme tout retard dans la voie du progrès, nous cause de sérieux préjudices.

La science de la propreté, de la salubrité, du bien être et de la bonne santé nous est enseignée par l'hygiène. Son code contient de nombreux articles, et ses préceptes ont reçu la sanction de la loi civile après avoir reçu la sanction du temps, de l'expérience et de la sagesse.

HYGIENE DE L'HABITATION

Emplacement et orientation

Cette question de l'habitation au point de vue de l'hygiène est très importante. L'on semble cependant n'y prêter que très peu d'attention. La raison de cette négligence réside dans le défaut de connaissances suffisantes sur ce sujet.

La première question à étudier avant de construire une maison d'habitation, c'est le choix d'un endroit convenable. On choisira un endroit sec, légèrement élevé et bien exposé au soleil. Le voisinage d'un marais doit être scrupuleusement évité, à cause de l'humidité et des miasmes. On fuira aussi le voisinage d'une usine, d'une boucherie, d'une tannerie, etc.

Si un ruisseau d'un bon débit, ou une petite rivière coule dans les environs, on fera bien de s'en approcher; c'est un voisinage utile et très agréable.

On recherchera aussi le voisinage d'un bosquet, et l'on fera en sorte qu'il nous soit une protection contre les vents d'est toujours malsains.

Quand on aura fait un choix judicieux de terrain, on s'efforcera de placer sa maison dans la meilleure orientation possible par rapport au soleil et aux courants d'air. Le soleil est notre meilleur ami, c'est le distributeur inépuisable de la lumière et de la chaleur; c'est le dispensateur de la santé et de la vie. On devra donc lui ménager de nombreux et larges accès dans nos maisons d'habitation. Il est un axiome éternellement vrai que l'on ferait bien de méditer : « Là où n'entre pas le soleil, entre le médecin. » Distribuons de hautes ouvertures sur les quatre faces de la maison.

La meilleure position pour une maison d'habitation c'est de regarder les quatre points cardinaux, avec la porte principale au sud. Ces détails peuvent paraître puérils; ils ont cependant leur importance. Lorsqu'il s'agit de construire une habita-

tion pour sa famille et pour soi-même, habitation que l'on occupera toute sa vie, n'est-il pas raisonnable de donner à cet acte la plus grande somme de précautions et de soins.

(A suivre)

J.-G. PARADIS, M. D.

Les filles de la Vénérable Marguerite Bourgeois chez le Pape

(De *La Semaine Religieuse*, de Montréal.)

C'est dans la salle, modeste et un peu sombre, qui sert de *parloir* au célèbre couvent de la rue Saint-Jean-Baptiste—la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal—que nous avons eu l'honneur et la joie d'être reçu, l'autre jour, par la Révde Mère Saint-Anaclet, supérieure générale des Sœurs de la Congrégation, et par l'une de ses assistantes, Mère Saint-Marcel.

Elles revenaient naguère de Rome, toutes deux, et l'on nous avait dit de quels heureux souvenirs leurs cœurs étaient remplis. De nos jours, la mode est aux *interviews*. Respectueusement il devient permis de tout oser ! Pourquoi ne pas chercher à faire bénéficier nos lecteurs des échos d'une *audience*, qui mit aux pieds du Saint-Père, pour la première fois, l'héritière du nom, de la dignité et du zèle de notre Marguerite Bourgeois ?

Il est bien simple le *parloir* de la rue Saint-Jean-Baptiste ! Il y a là quelque chose de grave et de sévère que l'on ne retrouve pas partout. Un tableau qu'on voit de trop près, les portraits de l'archevêque et du supérieur de Saint-Sulpice, un buste sous globe qui représente Pie IX peut-être, à moins que ce ne soit Pie X, ou Mgr Bourget ? quelques rayons de bibliothèque chargés de livres ; en face, des fenêtres basses qui ne connaissent rien des élégances modernes et par lesquelles la vue s'en va fixer le long pan de l'antique église de Notre-Dame de Pitié... En deux mots, ce serait triste pour un pensionnat, mais cela convient à une Maison-Mère, où l'on vit d'abnégation et de dévouement. D'ailleurs, les *catalognes* sont si propres et les chaises en paille si canadiennes ! C'est là comme à Saint-Sulpice. On a le respect des traditions saintes et des coutumes qui les font vivre.

*
* *

Mère Saint-Marcel nous arrive, puis bientôt la supérieure-générale, Mère Saint-Anaclet, celle que Pie X a appelé « la Mère ». Sans détour et avec la plus entière franchise nous disons l'objet de notre visite : « Ma Révérende Mère, je suis venu vous *interviewer*. »

La modestie coutumière de ces saintes femmes s'effarouche bien un peu à la pensée des indiscretions que peut commettre un chroniqueur. Mais bientôt la Révde Mère commence à parler de Pie X, de son audience, des souvenirs qu'elle en conserve et... ça ne tarissait plus ! Ce que j'aurais aimé sténographier ce récit naturel et convaincu ! Quand même, ma plume ne saurait souligner les inflexions de cette voix émue et les éclairs de ce regard si expressif et si doux. Il faut me résigner à ne vous donner qu'un récit de chronique.

*
* *

C'est le cardinal protecteur de la Congrégation de Notre-Dame, l'éminentissime Vincenzo Vanutelli qui avait bien voulu présenter lui-même au Saint-Père les deux religieuses canadiennes. Une lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, par les soins de Mgr Bisletti, avait au reste immédiatement annoncé à Pie X les filles de notre Vénérable Marguerite Bourgeoys. Si bien que lorsque Mère Saint-Anaclet et Mère Saint-Marcel, sur l'invitation de leur cardinal protecteur, pénétrèrent chez le pape, il les connaissait déjà ! c'est la figure toute souriante qu'il les pria d'un geste paternel de prendre place près de lui, en leur disant textuellement : « Ah, c'est vous la *Mère* et vous l'*assistente*, *assisez-vous* ». Quel joli et confiant petit barbarisme, et comme une âme canadienne le doit pardonner facilement au pape !

*
* *

C'était le moment de la grande confiance. A ce Père auguste, si bienveillant et si accueillant, la fille heureuse et fière parla sans contrainte et sans embarras.

« C'était par obéissance à Mgr Bruchési, racontait-elle, qu'elle était venue de si loin aux pieds du pape, mais c'était avec un grand bonheur qu'elle s'y voyait rendue. » — « Oh ! si, je sais, on aime bien le pape et l'Eglise au Canada, reprenait Pie X. » — « Il y a deux cent cinquante ans que les Sœurs de la Congrégation ont le bonheur de prêcher ce double amour à leurs enfants, poursuivait Mère Saint-Anaclet. Et le bon Dieu a béni l'œuvre de notre chère fondatrice. Nous sommes là-bas 1300, sous les bannières de Notre-Dame, qui élevons et instruisons les jeunes Canadiennes. 30,000 élèves au moins écoutent nos leçons. Avec nos cours d'instruction religieuse, de lettres, de sciences, de grammaire ou de langues, nous leur donnons aussi, à plusieurs, des cours dits d'écoles normales et d'écoles ménagères ! »

« Si, si, soulignait le pape, vous faites travailler les enfants, c'est excellent ! »

« Nous y tâchons, reprenait modestement la supérieure-générale, qui se sentait si petite devant le pape, nous y tâchons, Très Saint-Père. Et le bon Dieu, en effet, nous soutient. L'esprit de notre congrégation reste le même. Grâce sans doute à la direction spirituelle, toujours si pieuse, que nous donnent depuis deux siècles et demi les Messieurs de Saint-Sulpice, nous n'avons pas eu à nous réformer. Nous n'en voulons parler devant Votre Sainteté que pour exprimer à Dieu devant Elle notre profonde gratitude ».

« Et n'avez-vous rien à demander au pape, ma fille. » ?

« Oh ! oui, Très Saint-Père, c'est pour mettre à vos pieds une très humble mais bien vive prière que nous sommes venues, par ordre de Monseigneur de Montréal, jusqu'à Rome. Daignez, Saint-Père, toutes nos Sœurs vous en supplient, daignez placer sur les autels notre Vénérable fondatrice, Marguerite Bourgeoys. C'est l'heure propice, il nous semble, à ce moment où l'on chasse de France tant de religieuses institutrices et éducatrices de l'enfance, d'honorer cette fille de France qui vint porter jadis dans la lointaine Amérique, aux pieds du Mont-Royal, cette semence d'apostolat qui s'appelle l'amour du Christ et de son Eglise et qui germa toujours si féconde dans un cœur français. »

« Mais je le veux bien, moi. Si, si ! Je le veux. Mais il faudra voir le Promoteur de la foi. Car toutes ces choses doivent suivre la procédure régulière... »

« Merci, très Saint-Père, merci du fond de notre cœur. Pour nos nombreuses enfants, vous voudrez bien bénir ces petits objets de piété... »

Et le pape, complaisamment, passait ses mains sur les chapelets et les médailles, les crucifix et les statuettes, il bénissait en souriant et souriait en bénissant.

Puis il commanda qu'on apportât une boîte de ces jolis *crucifix du pardon*, si recherchés depuis le congrès marial de 1904 à Rome ; il les bénit et les donna à « la Mère » en lui disant que cela ferait plaisir à ses filles.

*
* *

Et, dans le *parloir* de la rue Saint-Jean-Baptiste, la vénérée Mère Saint-Anaclet s'était déjà tue, que son regard, son attitude, sa physionomie semblaient être encore à Rome, là-bas, au Vatican, aux pieds du pape. Elle avait parlé posément, avec douceur, comme si le récit de son *audience* l'eût fait revivre et jouir à nouveau de l'accueil du pape.

C'est une belle page qui s'est inscrite là, au livre d'or de la Congrégation de Notre-Dame ! Quand, bientôt, nous l'espérons, l'Eglise ayant exaucé les vœux du Canada français, on célébrera dans nos couvents la béatification puis la canonisation de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, on relira avec émotion, en lecture spirituelle, cette page, belle entre toutes, des annales de la Congrégation, qu'ont écrite à Rome, en novembre 1905, la Révérende Mère Saint-Anaclet et son assistante la Révérende Mère Saint-Marcel, aux pieds du Saint-Père Pie X.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.



Les tours du fort de la Montagne

Où la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys et ses compagnes logèrent au XVII^e siècle. Ces tours se voient encore aujourd'hui sur le terrain du Grand-Séminaire de Montréal.

Tableau de l'histoire de la littérature canadienne

Suite et fin.

PHILOSOPHIE, POLITIQUE, MORALE, RECITS, MELANGES

Nous placerons sous ce titre un peu vague tous les écrivains qui n'ont pu être rangés dans l'une ou l'autre des précédentes catégories. Cette liste de gens de lettres, qui ont produit en dehors de l'histoire proprement dite et du roman, des ouvrages utiles ou considérables, est la plus longue que l'on puisse dresser. Nous ne songeons ici encore qu'à indiquer les principaux auteurs et les principales œuvres.

ETIENNE PARENT (1801-1874). Voici peut-être le penseur le plus avisé et le plus pénétrant que nous ayons eu. Parent fut d'abord journaliste. Il dirigea le *Canadien*, et ses articles de rédaction ont fait pendant longtemps la fortune de ce journal. Il fut un lutteur énergique, infatigable, armé d'une vigoureuse et tranchante dialectique. Parent a lu devant le public de l'Institut Canadien de Québec quelques-unes des dissertations les plus substantielles et les plus fortes qu'il ait produites. Elles ont été publiées dans les revues du temps. Nous signalons ici les principales : *L'industrie comme moyen de conserver notre nationalité* ; *Importance de l'étude de l'économie politique* ; *Du travail chez l'homme* ; *Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société* ; *Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général, et les moyens législatifs d'y pourvoir* ; *De l'importance et des devoirs du commerce* ; *De l'intelligence dans ses rapports avec la société* ; *Considérations sur le sort des classes ouvrières*.

JEAN-CHARLES TACHÉ (1820-1894). Fondateur et rédacteur du *Courrier du Canada*, Taché a fait tour à tour du journalisme, de l'histoire, et de la littérature proprement dite. Son *Esquisse sur le Canada*, est une étude économique qui a beaucoup contribué à faire connaître notre pays à l'Exposition universelle de Paris, en 1855. L'un de ses meilleurs ouvrages est son livre prophétique : *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union Fédérale*, 1858. Il a publié deux œuvres d'imagination, qui sont en même temps des études de mœurs et qui sont remplies de choses canadiennes : *Trois légendes de mon pays*, et surtout *Forestiers et voyageurs*. La phrase de Taché est un peu rude, mais elle est tellement pénétrée des parfums du terroir, qu'elle intéresse encore et retient le lecteur. Taché a été avec De Gaspé l'un des plus canadiens de nos écrivains.

HUBERT LARUE (1833-1881). Le docteur H. LaRue a été l'un des ouvriers actifs du mouvement littéraire de 1860. Il a écrit beaucoup dans les revues et les journaux de l'époque. L'une de ses études les plus remarquées est celle qu'il a faite sur les *Chansons populaires et historiques du Canada*. Il a publié un *Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean* ; départ en 1860, retour en 1880. Ses articles, études et conférences ont été réunis en volume sous le titre de *Mélanges historiques, littéraires, et d'économie politique*.

JOSEPH CAUCHON (1816-1885) fut surtout journaliste. Il a fondé et longtemps dirigé le *Journal de Québec*. Il fut l'un des lutteurs de la plume les plus adroits et les plus redoutés de son temps. Sa prose est dispersée dans son journal. Mais nous lui devons une très forte étude politique qu'il a publiée et qu'il faut signaler : *L'Union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord*.

P.-J.-O. CHAUVEAU qui a écrit *Charles Guérin*, a aussi laissé dans le *Journal de l'Instruction publique* toute une œuvre littéraire qui y est éparpillée, et qu'il serait intéressant de recueillir. Il fut encore un orateur très applaudi, et a laissé deux livres qu'il faut connaître : *L'Instruction publique au Canada*, et *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*.

HENRI-EDMOND FAUCHER DE SAINT-MAURICE (1844-1897). On l'a surnommé le plus gascon des Canadiens, et l'on ne s'est pas beaucoup trompé. Et ce tempérament ardent et militaire dont il était doué a marqué ses œuvres d'une allure franche et vigoureuse. Soldat, greffier, touriste, député, journaliste, Faucher a porté un peu partout son activité facile, et il a raconté ses impressions et ses fantaisies. *De Québec à Mexico*, est le premier récit de longue haleine qu'il a publié. C'est le carnet de voyage de Faucher s'en allant, à vingt ans, au sortir du collège, mettre sa jeunesse enthousiaste au service de l'empereur Maximilien. Il a ensuite donné aux lettres canadiennes les principaux recueils suivants : *A la brunante*, contes et récits ; *Choses et autres* ; *De tribord à babord*, trois croisières dans le Golfe Saint-Laurent ; *A la veillée* ; *En route*, sept jours dans les Provinces maritimes ; *Loin du pays* ; *Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien*.

ARTHUR BUIES (1840-1901). Arthur Buies était un parisien doublé d'un bohème égaré sur les bords du Saint-Laurent. Il a gardé des longs séjours de sa jeunesse à Paris, et de sa formation intellectuelle toute française, une empreinte dont fut toujours marqué son esprit. De tous nos écrivains canadiens il est peut-être celui qui a le plus subtilement et adroitement manié la langue française. Ame ardente, enthousiaste jusqu'à l'excentricité, il excellait dans la causerie, dans la conférence, dans la chronique, dans l'article où s'épanchait une verve intarissable. Quelques-unes de ses chroniques ont été réunies en volume : *Chroniques et Petites chroniques pour 1877*. Buies a aussi consacré son talent à des études géographiques et descriptives. Nous avons de lui : *L'Outaouais supérieur, le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean, Les comtés de Rimouski, Matane et Témiscouata, Au portique des Laurentides, La vallée de la Matapédia*. Il faut enfin signaler une petite brochure très utile, *Anglicismes et Canadianismes*, et l'un de ses derniers écrits : *Les jeunes barbares*. La *Lanterne*, qu'il publia pendant une année, fut l'œuvre malheureuse où Buies fit passer tout ce qu'il y avait en lui d'idées extravagantes ou erronées, et aussi tout ce qu'il y avait en son caractère de frondeur et d'excessif.

EDMOND LAREAU (1848-1890) a publié notre première *Histoire de la littérature canadienne*, ouvrage un peu touffu, d'une composition mêlée, où cependant l'on trouve les plus précieux renseignements. Lareau a aussi publié des *Mélanges historiques et littéraires*, et une *Histoire du droit canadien*.

FÉLIX-GABRIEL MARCHAND (1832-1900) a commencé par publier des vers dans la *Ruche littéraire*, 1853-1854, le *Foyer Canadien* et la *Revue canadienne*. La politique où il s'est laissé entraîner n'a jamais pu l'arracher tout à fait aux lettres. Il a publié plusieurs vaudevilles où il aimait à faire pétiller son esprit, et nous avons de lui un volume de *Mélanges politiques et littéraires*.

JULES-PAUL TARDIVEL (1851-1905). J.-P. Tardivel est surtout connu comme journaliste. Après avoir longtemps travaillé au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à la *Minerve* et au *Canadien*, il fonda, en 1881, le journal ou revue hebdomadaire *La Vérité* dont il fut le directeur jusqu'à sa mort. Tardivel a livré dans son journal de longues et rudes batailles. La franchise et l'intransigeance de sa pensée lui ont créé

beaucoup d'adversaires, mais tous se sont plu à louer la doiture de sa volonté, l'indépendance de sa plume et de ses convictions. Ecrivain sobre, et parfois un peu terne, il s'exprime en un style qui se pare surtout d'une grande simplicité. Il a réuni en trois volumes ses meilleurs articles et études, sous le titre collectif de *Mélanges*. Nous avons aussi de lui des *Notes de voyage*, une biographie de Pie IX, un livre sur *La situation religieuse aux Etats-Unis*, deux brochures *L'Anglicisme, voilà l'ennemi*, *La langue française au Canada*.

R. P. EDOUARD HAMON. Le Père Hamon a publié un ouvrage très instructif sur *Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre; Misères humaines* où se trouvent imprimés plus d'un trait de nos mœurs canadiennes, et *Au delà du Tombeau*.

Parmi les prosateurs qui vivent encore et qui jouissent parmi leurs compatriotes d'une belle réputation littéraire, nous signalerons particulièrement :

SIR JAMES MACPHERSON LEMOINE, dont les principales œuvres françaises sont : *L'Ornithologie au Canada*, *l'Album du touriste*, *Monographies et Esquisses*. M. Le moine a publié de nombreux ouvrages en langue anglaise, et en particulier les *Maple Leaves*.

MGR L.-N. BÉGIN, archevêque de Québec, qui a écrit : *La primauté et l'infaillibilité des Souverains Pontifes*, *La Sainte Ecriture et la règle de foi*, *Le culte catholique*.

M. A.-B. ROUTHIER : *Causeries du dimanche*, *A travers l'Europe*, *A travers l'Espagne*, *En canot*, *Les grands drames*, *De Québec à Victoria*, *La reine Victoria et son jubilé*, *Québec*, *Conférences et discours*.

M. HECTOR FABRE : *Chroniques*. La collection de l'*Événement* qu'il a longtemps dirigé, et du *Paris-Canada* dont il est le directeur, renferme la plus large part de son travail intellectuel.

M. ERNEST GAGNON : *Chansons populaires du Canada*, *Lettres de voyage*, *Le fort et le château Saint-Louis*, *Le Palais législatif de Québec*, *Louis Jolliet*, *Choses d'autrefois*.

M. L.-H. FRÉCHETTE : *La Noël au Canada*.

M. EDMOND DE NEVERS : *L'avenir du peuple canadien-français*, *L'Ame Américaine*.

M. ERNEST MYRAND : *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*; *Sir William Phipps devant Québec*; *Noëls anciens de la Nouvelle-France*; *Frontenac et ses amis*.

M. ERROL BOUCHETTE : *Emparons-nous de l'industrie*; *l'Évolution économique de la province de Québec*; et une nouvelle : *Robert Lozé*.

RÉV. PÈRE P.-V. CHARLAND : *Questions d'histoire littéraire*; *Madame Sainte Anne*.

L'ELOQUENCE

L'éloquence canadienne qui existe depuis que le régime parlementaire de 1791 nous a donné des députés, a produit de nombreux discours et harangues, dont un bien petit nombre sollicitent encore l'attention du lecteur. Notre éloquence politique, qui s'exprime parfois avec force et enthousiasme, a surtout deux défauts entre lesquels elle oscille, quand elle ne réussit pas à les attrapper tous deux : elle est trop souvent, et à la fois, lourde et emphatique, marquée au coin d'une rhétorique traditionnelle qui se complait trop exclusivement dans la banalité des lieux communs. Ou bien encore elle est diffuse, et d'une composition qui accuse chez nos plus grands orateurs une disci-

plaine intellectuelle trop peu rigoureuse. L'éloquence parlementaire est particulièrement faible, et elle s'embarrasse souvent dans des longueurs, des citations et des hors-d'œuvre où s'égare la patience des auditeurs.

Notre éloquence académique, celle qui péroré au jour des grandes fêtes nationales, dans les sociétés littéraires, dans nos Facultés, dans les congrès, dans les banquets ou à la tribune des conférenciers, est, par définition, plus soignée, et d'une tenue beaucoup plus correcte. Elle a produit parfois des œuvres que l'on peut relire avec profit. Il arrive rarement qu'on n'y puisse découvrir la trace d'une formation littéraire insuffisante, où les exercices oratoires ont ressemblé beaucoup trop à de faciles et vaines déclamations.

Nous signalerons parmi les recueils de discours où l'on retrouve les meilleurs accents de l'âme canadienne, ceux où l'on réunit les discours de HONORÉ MERCIER, d'ADOLPHE CHAPLEAU, et de SIR WILFRID LAURIER, les *Conférences et discours de nos hommes publics en France*, recueillis par M. Georges Bellerive, les *Conférences et discours* de l'ABBÉ GUSTAVE BOURASSA ; les *Conférences et discours* de M. le juge A.-B. ROUTHIER, les *Discours et conférences* de M. THOMAS CHAPPAIS. Ajoutons à cette liste deux volumes de *Conférences publiques*, littéraires et scientifiques, publiées par l'Université Laval de Québec.

Dans l'histoire de l'éloquence de la chaire au Canada, il faudra faire une grande place à l'abbé Holmes. Ses *Conférences de Notre-Dame de Québec*, qu'il prononça en 1848, et qu'il publia ensuite, firent accourir autour de sa chaire un auditoire très empressé, et eurent à cette époque le plus large retentissement.

LE THEATRE

De tous les genres littéraires, le genre dramatique est certainement celui qui éprouve le plus de difficultés à s'organiser et se développer parmi nous. Il y a sans doute à cela bien des causes. Notre littérature est jusqu'ici fortement pénétrée de l'esprit chrétien, et l'on ne songe donc guère à créer ici un drame qui irait chercher sa libre inspiration là où d'ordinaire se pourvoit et s'égare la littérature dramatique contemporaine. Il reste bien sans doute la ressource de créer un théâtre qui soit nôtre, national, et plein de notre foi et de notre gloire. Mais il faut pour exceller dans le genre dramatique une culture générale de l'esprit, une finesse d'observation, une pénétration psychologique, un sens de la vie réelle, un goût artistique, et une connaissance de la langue que jusqu'ici l'on n'a guère pu suffisamment réaliser. Les conditions de notre vie sociale ne permettent pas encore à l'art canadien de s'exercer toujours avec une grande chance de succès dans les genres où pour réussir il faut exceller. C'est au fur et à mesure que l'on voudra bien ici, dans nos préoccupations officielles, faire une plus large part au développement de la vie intellectuelle que pourront se constituer les arts difficiles et exigeants au nombre desquels il faut placer la littérature dramatique.

Joseph Quesnel, Gérin-Lajoie, M. Pamphile Lemay, M. L.-H. Fréchette, F.-G. Marchand, M. L.-O. David, etc., ont tenté des essais pour donner au théâtre canadien son répertoire.

Tels sont les principaux noms, les œuvres, et les idées essentielles que nous avons cru devoir suggérer à l'attention des lecteurs de *L'Enseignement Primaire*. Nous n'avons pas été complet, et le tableau que nous avons essayé de tracer de l'histoire de notre littérature pourrait être agrandi ou corrigé. Il se peut que nous ayons omis de signaler des auteurs et des ouvrages qui ont plus d'importance que certains auteurs et certains ouvrages que nous avons fait entrer dans cette nomenclature: c'est aux maîtres à suppléer à ces lacunes de notre travail, et à nous communiquer, s'ils le veulent, leurs observations.

CAMILLE ROY, Ptre.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Québec, 12 mars 1906.

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 26 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets n'est pas exactement le même que celui de l'année dernière. Le « Manuel de l'Instituteur catholique » que le gouvernement a fait distribuer à toutes les maisons d'éducation de la Province, dès le mois de septembre dernier, contient le nouveau programme d'examen auquel le Bureau et les candidats devront se conformer à l'avenir. Ce programme reste, dans ses grandes lignes, le même que celui de l'année dernière; les explications que j'ai données dans la livraison de « *L'Enseignement Primaire* » du mois de janvier dernier, pages 288, 289 et 290, font connaître les modifications apportées aux anciens règlements.

L'examen se fera dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac, Victoriaville et Maniwaki.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 26 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après: 1° Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2° Son extrait baptismal; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central:

« (Nom de la localité et date).....

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.
« Monsieur,

« Je, soussigné..., (*écrire ses noms et prénoms*), né... à (*indiquer l'endroit*), le
« (*donner la date*), domicilié... à (*donner le lieu de la résidence de ses parents*), com-
« té de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me pré-
« senter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de
« subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues*),
« pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous

« transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité du curé (*ou desservant*) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

« Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (*nom du bureau de poste*). »

(*Signature de l'aspirant*).

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants :

« Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (*les noms et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'—est intègre et consciencieux (*ou consciencieuse*).

(*Signature du curé ou du desservant de la paroisse*).

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières, à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

« (*Nom de la localité et date*).....

« Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

« Monsieur,

« Je, soussigné..., (*écrire ses noms et prénoms*), né... à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié..... à (*lieu de la résidence de ses parents*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*), en (*français ou en anglais, ou dans ces deux langues*). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (*mettre le montant exigé pour reprendre son examen*), un nouveau certificat de moralité de mon curé (*voir la formule de certificat ci-dessus*), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (*envoyer cet avis*).

« Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (*nom du bureau de poste*). Mon numéro, l'an dernier, était (*mettre le numéro*). »

(*Signature de l'aspirant*).

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du quart des matières n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis que je leur ai adressé au mois d'août dernier, à l'exception de la loi scolaire, de la géologie et de la philosophie qui ne font plus partie du programme d'examen.

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1904 et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières du nouveau programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je prie instamment les aspirants aux diplômes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TOT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,
Secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Supposons que nous voulions faire traiter à nos élèves le sujet suivant : *Importance d'avoir de l'ordre et du soin dans toutes ses affaires.* Préparons avec eux le sujet, et au lieu d'entrer dans une suite de considérations sur les avantages de l'ordre et les inconvénients du désordre, donnons la leçon au moyen d'une histoire qui fera le sujet du devoir de rédaction.

LE MAÎTRE.—Mes enfants, pour préparer votre devoir de rédaction, je vais vous raconter une histoire. Écoutez bien attentivement, car je vous questionnerai ensuite et vous ne pourrez pas répondre si vous n'avez pas bien compris tout ce que je vais vous dire.

LES FRAMBOISES

Histoire racontée par le maître

Questions à poser aux élèves après avoir conté l'histoire, afin de s'assurer qu'ils ont bien compris.

Qu'avons-nous dit d'Adèle et de sa chambre ?

Les avis de sa mère produisaient-ils quelque bon résultat ?

Qu'arriva-t-il, au moment où elle se préparait à sortir avec sa mère ?

Une jeune demoiselle nommée Adèle occupait, dans la maison de ses parents, une jolie chambre richement meublée, mais qui cependant n'était pas belle à cause du désordre qui y régnait.

Tous les avis de sa bonne mère pour l'engager à ranger sa chambre avec plus d'ordre et de soin ne pouvaient corriger Adèle de sa négligence.

Un dimanche après-midi, Adèle venait d'achever sa toilette et allait sortir avec sa mère, lorsqu'au même instant la petite fille du voisin vint lui apporter une petite corbeille de framboises bien mûres.

Où Adèle plaça-t-elle les framboises avant de sortir ?

Que fit-elle en rentrant le soir très fatiguée ?

Pourquoi poussa-t-elle un cri ?

Que fit la mère en entendant son cri ?

Dans quel état étaient le fauteuil et la robe d'Adèle ?

Que dit la mère à sa fille pour lui faire sentir la nécessité de se corriger de sa mauvaise habitude ?

(Si les questions données dans cette colonne ne sont pas suffisantes on en fera d'autres qui obligeront les élèves à se rappeler tous les détails et les circonstances de lieu, de temps, etc.

Comme la table, la commode et tous les meubles étaient encombrés de vêtements et d'autres objets jetés pêle-mêle, Adèle plaça la corbeille sur un fauteuil recouvert de soie bleu clair ; puis elle sortit pour la promenade avec sa mère.

Le soir Adèle étant très fatiguée, s'empresse en rentrant de courir à sa chambre et se laissa tomber dans le fauteuil.

Aussitôt elle pousse un cri d'effroi : elle venait de s'asseoir sur la corbeille de framboises.

A ce cri, sa mère accourut avec une lumière.

Les framboises étaient écrasées et le jus coulait sur le fauteuil et sur le tapis. La robe d'Adèle, une belle robe de satin bleu pâle, se trouvait tellement gâtée qu'elle ne pourrait plus jamais servir.

La mère fit à sa fille une sévère réprimande et lui dit : « Tu vois maintenant combien il est important de ranger avec ordre toutes ses affaires et de bien mettre chaque chose à sa place. Te voilà cruellement punie de tes habitudes de désordre et j'espère qu'à l'avenir tu vas faire des efforts pour te corriger. »

Après que l'histoire aura été reprise au moyen des questions, on pourra dicter aux élèves le canevas suivant qui leur rappellera les principales idées et l'ordre à suivre dans leur rédaction.

CANEVAS.—*Parlez en commençant d'Adèle, de sa chambre et du désordre qu'on y voyait... Les avis de sa mère pour la corriger... Comme elle achevait sa toilette elle reçoit un présent... Elle le met sur un fauteuil et sort... Elle rentre fatiguée le soir et s'assied sans prendre garde... Cri qu'elle pousse... Etat du fauteuil et de sa robe... Réprimande que lui fait sa mère.*

Si le travail de préparation a été fait de la manière indiquée ci-dessus, il est probable que les élèves feront une bonne rédaction. Évidemment ils ne donneront pas le texte même de l'histoire ; ils donneront les idées qu'ils exprimeront chacun à leur manière. Il faudra pour faire un bon devoir exprimer

les idées sans trop se préoccuper des mots entendus dans le récit. Si l'on voulait faire reproduire le texte même, il faudrait le faire apprendre par cœur et le faire écrire de mémoire ; mais ce ne serait pas un travail de rédaction. Le devoir d'un élève même avec plus ou moins de fautes, mais qui sera un travail personnel, sera bien meilleur que la reproduction parfaite du texte.

H. NANSOT.

Avril 1906.

ARITHMETIC (1)

In the last numbers of the *Enseignement Primaire* we outlined, what we consider, the simplest, surest and easiest way to give a class, clear, exact, practical notions of halves, thirds and fourths. Let the other fractions up to tenths be taught in the same manner, with problems prepared expressly to illustrate them, and let the pupils be required to make a serious effort to solve each problem, first with lines then with figures, before it is worked out and explained on the blackboard.

At each change of denominator a comparison should be established between the fractions with the new denominator and those already studied ; for instance, when fifths are taken up, let them be compared concretely with fourths, thirds, halves ; when sixths are studied, pupils should not be told, but they should be led by skilful questions to discover for themselves that $\frac{1}{2} = \frac{2}{4} = \frac{3}{6}$,—that $\frac{1}{3} = \frac{2}{6}$,—that $\frac{2}{3} = \frac{4}{6}$, etc., etc.

As soon as pupils have a clear idea of what halves, thirds, fourths, etc., etc., really are, the use of concrete solutions should be abandoned, to be reverted to only when found necessary.

One point which is a cause of considerable trouble to the conscientious teacher whose aim is to teach arithmetic, not mechanically, but by training her pupils to observe and reason, is that while the great majority of the class easily understand and group all the preliminary notions, a certain number have the greatest difficulty in seeing why the value of a given fraction, is found in one case by dividing by one number, while in another, the value of the *very same* fraction is found by using a second divisor, and again in a third case by using a third number as divisor. A few examples will make our meaning clear.

Examples.—1. Jane has \$15 ; how many dollars are there in $\frac{1}{5}$ of Jane's money ?

2. Four fifths of Jane's money equal \$12 ; how many dollars are there in $\frac{1}{5}$ of Jane's money ?

3. Three fifths of Jane's money equal \$9 ; how many dollars are there in $\frac{1}{5}$ of Jane's money ?

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et institutrices de langue anglaise.

4. Two fifths of Jane's money equal \$6 ; how many dollars are there in $\frac{1}{5}$ of Jane's money ?

In all of the above problems what is asked for is the same, *i. e.*, the number of dollars in $\frac{1}{5}$ of Jane's money. In each case it is found by a division, but in no two cases are the divisors alike ; in this lies the difficulty for certain pupils.

Let us suppose that a class has been working at fractions for some time, that as the far greater number of the pupils appear to understand thoroughly the introductory part, there have been no concrete solutions for a considerable period when the foregoing problems are given. Generally speaking the class will divide into three groups :

1° Those who know the how and the why of the solution ; 2° those who know the how and who do not take the faintest interest in the why ; 3° finally those who know how to find the value of $\frac{1}{5}$ in one case, but who absolutely fail to see why every other case should not be solved in the same manner.

Let us take up the problems in succession. Concerning the first the class will be unanimous : $\frac{5}{5} = 15$; $\frac{1}{5} = 15$ divided by 5 or $\frac{15}{5}$ or 3. Neither how nor why will, in this instance, cause any embarrassment.

The second problem is given out ; it is solved by a goodly number of pupils ; one of those who have failed is sent to the blackboard ; he puts down $\frac{4}{5} = 12$; $\frac{1}{5} = 12$ divided by 5 = $\frac{12}{5}$; on being asked why he divides by 5, he answers quite glibly : « a fifth is found by dividing by 5 ; in the last problem to find $\frac{1}{5}$ we divided by 5, in this case we must follow the same rule. To find $\frac{1}{5}$ we always divide by 5. »

He has a fixed idea and is convinced that he is right. What is the cause of his state of mind ? If he has been present at as many classes as the other pupils and has been attentive, the cause of his ignorance is evidently slowness of intellect ; if on the other hand he has been inattentive his state requires no explanation ; in some manner he grasped the idea that $\frac{1}{5}$ of a quantity is found by dividing by 5, being then satisfied that there was nothing more to be learned with respect to fifths, he gave but an outward attention to all that followed.

Whatever the reason of his failure to understand the how and the wherefore of the subject under consideration, what means should be used to enlighten him and those of his classmates who are of his way of thinking ? *Do not solve the problem and ask him afterward to go over the solution ;* require of the pupil himself that he solve these problems, on the blackboard, first with lines and then with figures. At each solution the pupil should be led by skilful questions, to state : 1° what he wants to find ; 2° how he proposes to find it ? and finally, the reason on which he bases his action. If the directions given above be perseveringly acted upon for a few days, it will be found that the most backward of the pupils will be enabled to keep up fairly well with the average of the class.

It is undeniable that there is, and always must be a considerable difference between the acquirements and capacity of the first and those of the last pupil of a class, but, at the same time, it must not be forgotten that there are *certain* parts of almost every subject studied in primary schools, in which the last pupil should be as well informed as the first ; these are the elementary, the *practical*, the essential parts, the things which numbers of people know intuitively without ever having gone to school. The part of arithmetic treated of in this article is among the essential things to which we have just alluded.

J. AHERN.

HISTOIRE NATURELLE

Leçons de choses (1)

RÈGNE VÉGÉTAL

I

Distinction des deux ordres de fonctions et d'organes

LE MAÎTRE.—Mes enfants, quel est celui d'entre vous qui n'aime pas les bois, les champs et les jardins ? N'est-ce pas que c'est beau un arbre ?

LES ÉLÈVES.—Oui, Monsieur ! au mois de mai prochain, nous sera-t-il encore permis de planter de jeunes érables sur le terrain de l'école ?

LE MAÎTRE.—Sans doute, mes enfants. Mais reprenons notre leçon. Vous avez raison d'aimer les arbres. Un arbre, c'est beau ! Personne ne peut s'empêcher d'admirer un grand chêne avec ses branches épaisses, son feuillage touffu et découpé. Et un peuplier au bord de l'eau, s'élevant droit et mince, avec de jolies feuilles en cœur, que le vent agite avec un petit murmure charmant ! Il n'y a pas que les arbres qui soient dignes de notre admiration : que c'est beau aussi un rosier tout chargé de fleurs embaumées ! et les petites pâquerettes blanches bordées de rose qui croissent en mai dans les champs et le long des chemins ! et les narcisses, les tulipes, les myosotis, les jacinthes, les pensées, les églantines, ces autres fleurs du printemps ! et les coquelicots, les marguerites, les boutons d'or, fleurs de l'été ! Toutes les plantes sont admirables, même l'herbe. Quelle est donc la fleur, grande ou petite, qui ne soit délicate et fraîche, ravissante, ne fasse plaisir à voir, et nous invite naturellement à remercier le bon Dieu du fond du cœur pour tous ses bienfaits ?

Mais les plantes les plus précieuses sont celles qui servent à notre nourriture : le blé, les patates, par exemple. Et les fruits : les *pommes*, les *fraises*, les *framboises*, les *groseilles*, dont on fait les confitures. Et le sucre d'érable, le thé, le café, le chocolat ! Toutes ces bonnes choses nous sont données par des plantes.

LE MAÎTRE.—Connaissez-vous d'autres plantes utiles ?

(1) Rédigées pour *L'Enseignement Primaire* d'après la méthode Carpentier.

LES ELÈVES.—Oui, Monsieur : le *chanvre* et le lin dont on fait de la toile, des cordes, des ficelles ; le *coton*, avec lequel on tisse le *calicot* (indienne), la *percaline*.

LE MAÎTRE.—C'est très bien. Tous ces végétaux sont donc intéressants à étudier.

Une *plante*, mes enfants, est un être vivant, un être *organisé*, c'est-à-dire pourvu d'organes qui lui servent à accomplir les diverses fonctions de la vie. Vous avez déjà remarqué que la vie du végétal n'est pas semblable à celle des animaux. Ainsi, les végétaux ne se transportent pas d'un lieu à un autre comme le chien, l'oiseau. Les plantes n'ont pas d'organes des sens ; elles ne possèdent pas non plus d'organes pour le mouvement volontaire ; pourtant elles exécutent certains mouvements peu apparents que nous observerons plus tard, comme un fait curieux. Mais la plante, si petite et si frêle au sortir de sa graine, croît et se développe. Elle se nourrit, non pas comme nous-autres, grandes personnes, uniquement pour entretenir notre corps tel qu'il est ; mais elle se nourrit comme vous, enfants, pour s'entretenir et aussi pour grandir ; car une plante va toujours grandissant, dans les limites de son espèce, jusqu'au moment où elle meurt.

Au printemps, la plante produit les *fleurs* dans lesquelles se forme le *fruit* destiné à mûrir et à germer à son tour.

La *floraison* est le plus beau moment de la vie des plantes, le moment où elles sont dans toute leur parure, et où elles nous intéressent davantage.

Ainsi, se *nourrir* et *croître*, *fleurir* et *fructifier* (porter fruit), voilà les deux ordres de fonctions de la plante. Pour les accomplir elle porte deux genres d'organes : les organes de la *nutrition* et les organes de la *fructification*.

Dans une prochaine leçon, nous examinerons ces organes et leurs fonctions

Résumé de la Leçon

Les plantes sont des êtres organisés. Elles n'ont pas d'organes des sens ni d'organes pour le mouvement, néanmoins, elles peuvent exécuter certains mouvements peu apparents. La nutrition et la fructification sont les deux grandes fonctions de la vie des plantes.

C.-J. M.

Instruction civique

ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE DU CANADA PLUS SPÉCIALEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le nouveau Programme d'études exige des candidats, aux trois degrés de l'enseignement primaire, la connaissance de l'*Organisation politique et administrative du Canada*. Le petit manuel qui a été publié il y a quelques années sur ce sujet, contient tout ce qui regarde l'organisation politique, administrative, judiciaire, scolaire. Seul le chapitre de l'organisation ecclésiastique est incomplet ; l'ancien programme ne mentionnait pas cette partie de l'instruction civique. Afin de rendre service aux aspirants aux brevets intermédiaire et supérieur, nous donnons ci-dessous les grandes lignes de l'*Organisation ecclésiastique au Canada*, plus spécialement de la Province de Québec. La

nouvelle édition de l'*Organisation politique et administrative du Canada* (1) sera simplifiée et traitera de l'organisation ecclésiastique.

I

CANADA

Le Canada, au point de vue catholique, est divisé en *sept provinces ecclésiastiques*. A la tête de chacune de ces provinces se trouve un archevêque. La ville où réside l'archevêque prend le nom de métropole. Les métropoles du Canada sont : Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Kingston, Halifax et Saint-Boniface.

La province ecclésiastique de Québec comprend cinq diocèses et une préfecture apostolique : Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet et la Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent.

La province de Montréal, cinq diocèses : Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

La province d'Ottawa, deux diocèses : Ottawa et Pembroke.

La province de Toronto, trois diocèses : Toronto, Hamilton et London.

La province de Kingston, trois diocèses : Kingston, Peterboro et Alexandra.

La province d'Halifax, cinq diocèses : Halifax, Charlottetown, Saint-Jean, Antigonish et Chatham.

La province de Saint-Boniface, trois diocèses : Saint-Boniface, Saint-Albert, et New-Westminster. Deux vicariats apostoliques : Athabaska-Mackensie et la Saskatchewan.

Le diocèse de Vancouver fait partie de la province ecclésiastique d'Orégon.

La population catholique du Canada, d'après le recensement de 1901, est de 2,154,895. La province de Québec seule compte plus d'un million et demi de catholiques. A la tête des catholiques se trouvent 34 archevêques et évêques, 3042 prêtres, 500 ecclésiastiques; 2050 églises ou chapelles sont ouvertes au culte. L'Eglise, au Canada, et particulièrement dans la Province de Québec, fournit près de quatre mille instituteurs et institutrices congréganistes, soutient 13 séminaires et 35 collèges classiques et plusieurs centaines de pensionnats et d'académies. En outre elle procure au peuple l'avantage de 145 hôpitaux et asiles. Enfin 250 communautés religieuses, dont un grand nombre possèdent plusieurs maisons, se dévouent avec zèle aux œuvres d'Education et de Charité. (A suivre)

(1) J.-A. Langlais & fils, éditeurs, Québec.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Eléments de la doctrine chrétienne

Leçon XVe.—Jésus est pris et emmené à Jérusalem

Après la visite de l'ange, Jésus se leva. Les apôtres dormaient : Il les réveilla. En même temps une multitude de soldats et de Juifs entrèrent dans le jardin ; Ils avaient des épées et des bâtons. Quelques-uns portaient des lanternes. Que venaient-ils faire ? Ils venaient prendre Jésus pour le mettre à mort. Qui leur avait dit que Jésus était dans le jardin ? C'était un apôtre, c'était le méchant, l'infâme Judas ; c'est lui qui les conduisait. Ils causaient tous ensemble à la porte. Tout à coup le Sauveur s'avança vers eux. Qui cherchez-vous ? leur demanda-t-il. Jésus de Nazareth. — C'est moi, répondit Jésus. Les soldats épouvantés reculèrent et tombèrent à la renverse. Jésus leur permit de se relever. Alors Judas s'approcha précipitamment : Maître, Maître, salut ! dit-il ; et il l'embrassa. Les soldats firent aussitôt quelques pas en avant pour lier Jésus. A cette vue, Pierre tira son épée ; il frappa un domestique nommé Malchus, et lui coupa l'oreille droite. Mais Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau. Jésus-Christ toucha ensuite l'oreille du domestique et la guérit. Les soldats lièrent alors les mains à Jésus ; Ils le conduisirent à Jérusalem, au palais des grands-prêtres, Anne et Caïphe.

Qu'avions-nous mérité ? Nous avons mérité d'être enchaînés dans l'enfer. Jésus-Christ a voulu être lié à notre place, afin de nous délivrer. O bon Jésus, que je vous aime ! donnez-moi la grâce de vous aimer toujours davantage.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

SOYONS BONS POUR LES ANIMAUX

Une fauvette voltigeait (1) ça et là, cherchant la nourriture de ses petits.

Un jeune garçon, qui avait pris en cachette le fusil de son père, la vit se poser sur un buisson, il tira et tua la fauvette. Puis il courut ramasser l'oiseau avec une maligne (2) joie et le donna à manger à son chien.

Quel cruel enfant ! Il avait fait périr (3) sans raison un utile et charmant animal. Ce n'est pas tout : la fauvette avait cinq petits dans son nid ; ils moururent de froid et de faim pendant la nuit.

Si j'avais commis une si méchante action, je ne m'en consolerais jamais.

EXPLICATION DES MOTS.—1 *Voltigeait* : volait ça et là à plusieurs reprises.—2 *Maligne* : mauvaise.—3 *Périr* : mourir.

I I

LE PRINTEMPS

L'*atmosphère* est pénétrée d'une chaleur vivifiante : les champs se couvrent d'herbes et de fleurs *innombrables* qui charment l'*odorat* ; les coteaux *se parent* d'une riante verdure ; les campagnes retentissent de cris de joie et de chants d'*allégresse*. Chaque oiseau nous répète son *hymne* avec plus ou moins de *mélodie*. Qu'il est gai le chant de la fauvette qui, voltigeant de branche en branche, ne se lasse pas de faire entendre sa voix ! L'alouette s'élève dans les airs en saluant le jour et le printemps par ses tons gracieux.

Le bétail par ses cris exprime la joie et la vie dont il se sent animé. Dans les rivières, les poissons remontent près de la surface, et par leurs mouvements si variés attirent et réjouissent les regards.

EXERCICES : I. Expliquer les mots soulignés. II. Justifier l'accord des mots variables.

Analyse.—Analyser la phrase : « L'alouette s'élève dans les airs en saluant le jour et le printemps par ses tons gracieux. »

RECITATION

L'ENFANT ET LE PETIT ÉCU

Possesseur d'un petit écu,
Un enfant se croyait le plus riche du monde.
Le voilà qui fait voir ce trésor à la ronde,
En criant gaîment : « J'ai bien lu !
— A merveille lui dit un sage ;
C'est le prix du savoir que vous avez reçu,
Du savoir tel qu'on peut le montrer à votre âge ;
Mais voulez-vous encore être heureux davantage ?
Aspirez, mon enfant, au prix de la vertu.
Vous l'aurez, quand des biens vous saurez faire usage. »
L'enfant entendit ce langage :
L'écu, d'après son cœur et sensible et bien né,
A rapporter le double est soudain destiné :
Avec le pauvre il le partage.

AUBERT.

REDACTION

SUJET : *La Maladresse*

PLAN : Qu'est-ce que la maladresse ? Qui porte à la maladresse ? Tâchons d'acquiescer de l'adresse.

DÉVELOPPEMENT

C'est ennuyeux d'être maladroit. Beaucoup de petits garçons le sont et je dois avouer que je le suis. Aussi j'entends constamment papa ou maman me dire : « Prends garde, Louis, tu vas casser ton verre, tu vas répandre l'encrier, tu vas faire tomber ta sœur. » Ces recommandations ne sont pas inutiles, car je compte difficilement le nombre de fois que ces divers accidents me sont arrivés, tant ils sont nombreux.

J'ai donc réfléchi sérieusement hier sur cette maladresse dont je ne puis me corriger (j'avais fait tomber justement l'encrier sur une robe neuve de maman) et je me suis demandé ce qui était la cause de mes méfaits. Hélas ! il faut bien l'avouer, c'est mon étourderie impardonnable ! Je marche en coup de vent, je ne regarde pas où je pose les mains et les pieds, je pense toujours à autre chose qu'à ce que je fais ; il s'ensuit des catastrophes !

Que faire ? Être plus attentif, tâcher d'avoir plus de sérieux. Penser à ce que je fais afin de ne plus agir en étourneau. Je ne veux plus être maladroit, ceci est bien sûr, donc à l'œuvre, et courage ; ne dit-on pas : qu'on peut tout ce qu'on veut ?

COURS MOYEN

DICTÉES

I

LE SAINT-LAURENT AUX ENVIRONS DE QUÉBEC

Le Saint-Laurent et toute la contrée *déployent* une scène dont la *magnificence* n'a pas son égale en Amérique, ni peut-être dans le monde entier. Les traits principaux de ces majestueux paysages, sont des montagnes élevées, de larges vallées, de jolis villages situés parfois le long des coteaux ; des îles *fertiles*, offrant aux regards des maisons blanches, de gras pâturages et de beaux troupeaux ; des îlots *hérissés* de roches, des *affluents* dont plusieurs s'élancent de précipices *escarpés*, tandis que sur le fleuve même d'imposants navires, des goëlettes, des bateaux et des chaloupes en nombre attirent l'attention et récréent la vue du voyageur.

EXERCICES.—Trouver le *sujet* de chaque verbe et expliquer les mots : *déployent*, *magnificence*, *fertiles*, *hérissés*, *affluents*, *escarpés*.

I I

DES PETITS DÉFAUTS

Un petit défaut est toujours le commencement d'un grand ; les vices eux-mêmes sont des enfants des petits défauts. Il n'est pas si rare de voir les fils plus méchants que leur père. Rien ne grandit et ne grossit plus vite qu'un petit défaut ; rien ne se multiplie plus promptement.

Laissez une prune *pourrie* dans un panier de prunes fraîches ; en une nuit elle pourrira tout le panier. J'aimerais mieux que les prunes saines *pussent* guérir les pourries. Malheureusement, la vertu du bien ne s'étend pas jusque-là. Le voisinage d'un petit défaut n'est donc jamais indifférent.

Un petit défaut n'est jamais seul, il a toujours une famille ; il *pullule* comme les rats, il n'en faut qu'un pour remplir toute la maison. Si donc ce n'est point pour lui, c'est tout au moins pour sa *postérité* qu'il faut le craindre.

Soyez indulgents aux petits défauts de vos amis, si vous ne pouvez les réformer ; mais aux vôtres qui sont toujours dans votre main, croyez-moi, soyez implacables.

P.-J. STHAL.

EXERCICES.—*pourrie* (et non *pourrite*) : participe adj., accord avec *prune*.—*pus-sent* : imparfait du subj. du verbe *pouvoir*.—*pullule* : du verbe *pulluler*, signifiant multiplier beaucoup et vite.—*postérité* : suite de ceux qui descendent d'une même souche ; les générations futures.—Analyse de la dernière phrase de la dictée.

RECITATION

LA BREBIS ET LE CHIEN

La brebis et le chien, de tous les temps amis,
Se racontaient un jour leur vie infortunée.
« Ah ! disait la brebis, je pleure et je frémis
Quand je songe au malheur de notre destinée.
Toi, l'esclave de l'homme, adorant des ingrats,
Toujours soumis, tendre et fidèle,
Tu reçois, pour prix de ton zèle,
Des coups et souvent le trépas.
Moi qui tous les ans les habille,
Qui leur donne du lait et qui fume leurs champs,
Je vois chaque matin quelqu'un de ma famille
Assassiné par ces méchants.
Leurs confrères les loups dévorent ce qui reste ;
Victimes de ces inhumains
Travailler pour eux seuls, et mourir par leurs mains,
Voilà notre destin funeste !
— Il est vrai, dit le chien ; mais crois-tu plus heureux
Les auteurs de notre misère ?
Va, ma sœur, il vaut encore mieux
Souffrir le mal que de le faire. »

FLORIAN.

REDACTION

LA PLUIE

1. D'où elle vient ? 2. Son utilité ?

DÉVELOPPEMENT

1. La pluie provient des nuages. Elle est formée par la *vapeur d'eau* qui s'élève dans l'air. Lorsqu'elle rencontre un courant d'air froid, la vapeur se transforme en

gouttes. Ces gouttes sont plus ou moins grosses. Leur poids les entraîne sur le sol.

2. La pluie arrose la terre. Elle est nécessaire aux plantes. Elle leur fournit l'humidité dont elles ont besoin. C'est la pluie qui alimente les *sources*. Elle donne naissance aux *ruisseaux* et aux *rivières*. Ceux-ci forment les *fleuves*. Les fleuves portent leurs eaux à la mer en arrosant les *plaines* et les *vallées*.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

ADMIRABLE VARIÉTÉ DANS LA TAILLE DES ANIMAUX

La forme et la *taille* qu'affectent les mammifères offrent de nombreuses variations ; il y a des *colosses* comme il y a des *pygmées*. On trouve des mammifères qui ont quatre membres avec depuis un jusqu'à cinq doigts, d'autres n'ont que deux membres seulement et encore sont-ils transformés en nageoires ; d'autres encore *voient* se développer sur leur front des *excroissances* cornées ou bien leur nez *s'allonge* en trompe. Ces différences *de formes et de taille* sont tout de même en rapport avec le milieu dans lequel vivent ces animaux, comme elle sont également *adaptées* à leur régime. Ainsi, tel animal destiné par sa nature à se nourrir de proies vivantes, plus ou moins grosses, plus ou moins agiles, aura un corps élancé et souple, des *muscles* puissants et la force nécessaire pour assurer la capture de sa proie. Les taupes, que leur vie souterraine dérobe à nos regards, sont *munies* de mains et d'ongles robustes pour creuser des galeries dans le sol, afin d'y chercher des vers ; il en est de même des autres espèces de *fouisseurs* dont les membres sont conformés pour ce genre de vie. Les membres de la chauve-souris sont transformés en ailes, et, à *l'instar* de l'oiseau, elle, *parcourt* l'espace pour y chercher sa nourriture. Tous les êtres qui nous sont connus ont été formés d'après un plan raisonné qui s'harmonise admirablement avec les milieux et les besoins de chaque *espèce*.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*taille* : ce mot a plusieurs sens : il signifie l'action de *tailler*, la hauteur d'une personne, la partie du corps entre les épaules et la ceinture. Dans le texte il s'agit des dimensions du corps.—*colosses* : synonyme de *géant*, très grand.—*pygmées* : nains (d'un mot grec qui signifie coude) de la hauteur d'une *coudée*, très petits.—*voient* : Donnez ce verbe au même temps à toutes les personnes : *vois, vois, voit, voyons, voyez, voient*. Au passé défini : Je *vis*, tu *vis*, nous *vîmes*, etc. Au futur simple : Je *verrai*, tu *verras*, etc.—*excroissances* : sorte de tumeur qui *croît* à l'*extérieur* du corps des animaux ; se dit aussi pour les plantes.—*s'allonge* : éviter la faute si fréquente : *s'élonger*, s'étendre de son long.—*de formes et de taille* : pourquoi *formes* (au pluriel) et *taille* (au singulier) ? Les animaux n'ont qu'une *taille*, mais ils ont *plusieurs formes* : la forme de la tête, celle des pieds, celle du corps, du museau, etc.—*adaptées* : ne pas confondre avec *adoptées*. *Adapté* signifie ajusté pour aller avec ; *adopté* signifie admettre comme sien : on *adopte* une opinion, un enfant, une autre patrie.—*muscles* : ensemble de fibres qui, en se contractant ou se dilatant sous l'action de la volonté, produisent les mouvements chez les

êtres animés.—*fouisseurs* : *fouir* signifie creuser ; les *fouisseurs* sont les animaux qui comme la taupe vivent sous terre dans des galeries qu'ils creusent.—*à l'instar* : comme à la manière de, etc.—*parcourt* : donnez tout le prés. de l'indicatif : *parcours, parcour, parcourt, parcourons, parcourez, parcourent*. Le passé défini : *parcourus*, etc. Le futur simple : *parcourrai*, etc.—*espèce* : donnez l'adjectif et l'adverbe de même famille : *spécial, spécialement*.

—Relevez les *pronoms relatifs* et indiquez leurs antécédents.

ANALYSE

Les taupes, que leur vie souterraine dérobe à nos regards, sont munies de mains et d'ongles robustes pour creuser des galeries dans le sol, afin d'y chercher des vers.

Deux propositions.

PRINCIPALE : *Les taupes sont munies* (et tout le reste).

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *taupes* : *que leur vie souterraine dérobe à nos regards*.

PRINCIPALE—*creuser* : compl. indir. de *munies*.

afin d' (de) : préposition qui unit *chercher* à *creuser*.

y : adv. de lieu, mod. *chercher*.

chercher : compl. indirect de *creuser*.

COMPLÉTIVE—*que* : pron. relatif (ant. *taupes*) compl. dir. de *dérober*.

Après ces remarques, on peut facilement faire l'analyse de tous les mots de la dictée.

I I

LA NOURRITURE DES ANIMAUX

Chez les mammifères, la vie ne s'entretient pas toujours au moyen d'aliments de même nature ; tous ces animaux n'ont pas un régime commun et uniforme ; ce régime, au contraire, est souvent très varié. Ainsi, nous rencontrons des espèces qui se nourrissent exclusivement de *chair*, souvent même de chair palpitante ; on les appelle *carnivores*. D'autres ne vivent que d'*herbes* ; ils ont reçu le nom d'*herbivores*. Un certain groupe *mangent* des insectes, des larves, des *vers* et autres petits animaux analogues : ce sont les *insectivores*. Puis viennent les *frugivores* qui, comme leur nom l'indique, se nourrissent des fruits durs de différents arbres, de grains et graines de différentes sortes. Enfin il y a une dernière *catégorie* dont la nourriture se compose de toutes espèces d'aliments : ils sont connus sous le nom d'*omnivores*. Toutefois ces divisions ne sont pas strictement exclusives ; en effet, il y a des *insectivores* qui se nourrissent de chair comme il y a des *carnivores* qui détruisent de petits *invertébrés*. De même, parmi ceux qui se *nourrissent* d'herbes ou de fruits, il s'en rencontre qui font un usage simultané de ces deux espèces d'aliments.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*régime* : (ce mot signifie proprement *gouvernement*). Manière réglée de vivre, de se nourrir, de se soigner.—*chair* : donnez les homonymes : *chaire, tribune* ; *cher, chers, chère, chères*, adjectifs ; *Cher*, rivière de France, c'est aussi le nom d'un département que traverse cette rivière.—*carnivores* : du latin *caro*, (chair) *vorare* (dévorer) ; l'adjectif *vorace* est de la même famille.—*herbes* : pourquoi le pluriel ? On n'entend pas ici l'*herbe* qui séchée devient le foin, mais toutes sortes de plantes tendres que l'on nomme *des herbes*.—*mangent* : où est le sujet ? ce n'est pas le *groupe* qui mange, mais les êtres qui composent le groupe, les *animaux*. Ce dernier mot est sous-entendu après *groupe* et détermine l'accord du verbe.—*vers* : comment fait ce mot au singulier ? *ver*. Donnez les homonymes :

verre à boire, ou matière dure et transparente, *vers*, ligne de poésie ; *vert*, couleur ; *vers* (de ce côté-là) préposition.—*analogues* : exprimez autrement : semblables, du même genre.—*insectivores* (et autres mots terminés par *vore*) : expliquez ces mots.—*catégorie* : classe de choses de même nature.—*omnivores* : (du latin *omnis*, tout) qui mange de tout. Donnez d'autres mots renfermant la même racine *omnis* : *omnipotence*, toute puissance ; *omniscience*, science universelle ; *omniprésence*, présence en tout lieu (il est évident que ces attributs ne conviennent absolument qu'à Dieu).—*détruisent*, *nourrissent* : donnez l'infinitif présent de ces deux verbes : *détruire* (4e conj.) *nourrir* (2e conj.) dans l'incertitude pour les verbes en *ir* et en *ire*, se rappeler le participe présent *issant* vient d'un verbe en *ire* (4e conj.), *issant*, d'un verbe en *ir* (2e conj.).—*invertébrés* : les vertèbres sont les petits os qui composent la colonne dorsale appelée *vertébrale*. Des invertébrés sont les animaux qui n'ont pas de colonne vertébrale comme les vers, les insectes, etc.—*qui font un usage simultané* : exprimez autrement : qui usent en même temps.

—Relevez les adjectifs déterminatifs de la dictée.

III

UNE LETTRE DE MME DE MAINTENON

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans *des troubles d'esprit* : vous en serez plus humble et vous sentirez par votre expérience que nous ne trouvons *nulle ressource* en nous. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur. Salomon vous a dit, il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté tous les plaisirs, *il confessait* que tout est vanité et affliction d'esprit *hors* aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience ! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore *les grands* et la peine qu'ils ont à remplir *leurs journées* ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans *une fortune* qu'on aurait eu peine à imaginer et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ?... On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois.

Mme DE MAINTENON.

ANNOTATIONS. — *Des troubles d'esprit* : C'est-à-dire un état de malaise et d'inquiétude de l'esprit, par opposition à la paix, au calme, à la sérénité de l'esprit.—*Nulle ressource* : Le sens indique le singulier. C'est comme s'il y avait *aucune ressource*.—*Il confessait* : C'est-à-dire il avouait, il reconnaissait que...—*Hors* : A ici le sens de *excepté* et non pas de *en dehors*. (Faire trouver des exemples pour l'emploi de ce mot dans les deux sens.) — *Les grands* : Au XVIIe siècle, on employait souvent cette expression dans les écrits pour désigner les nobles, les riches, les gens haut placés, spécialement ceux qui fréquentaient la cour ou en faisaient partie. Un bourgeois, un homme du peuple qui, par un hasard extraordinaire serait devenu immensément riche, n'aurait pourtant jamais été un *grand* ; car c'était surtout la naissance qui classait les individus.—*Leurs journées* : Toutes leurs journées sans exception. Le sens indique le pluriel.—*Une fortune* est mis pour un état, une situation. C'est ainsi que l'on dit : « la bonne et la mauvaise fortune ». C'est aussi parfois le synonyme de hasard : « Par une extraordinaire fortune, je le rencontrai à Paris ». Mais ce mot a un peu vieilli et on ne l'emploie couramment aujourd'hui que dans le sens de *richesse*.

Mme de Maintenon, 1635-1719, fondatrice de la Maison d'éducation de Saint-Cyr (France) où le roi faisait élever les jeunes filles nobles et pauvres.

RECITATION

L'ÉCOLIER, L'ABEILLE ET L'ABSINTHE

« Que faisais-tu donc sur cette plante ? »
 Disait un écolier, paresseux et mutin.
 A l'ouvrière diligente
 Qui butinait de grand matin.
 « — Du miel. — Y penses-tu ? quoi, du miel de l'absinthe ?
 — Sans doute. — Ah ! pour le coup c'est se moquer de moi !
 De ton rare talent, à te parler sans feinte,
 Tu fais, ma chère, un sot emploi.
 — Ainsi l'âge de l'ignorance
 Toujours juge à tort, à travers !
 Quand mon utile prévoyance,
 De cette plante aux sucres amers
 Tire un miel aussi doux que celui de la rose,
 Du travail, mon ami, c'est la métamorphose.
 Mets à profit, crois-moi, la leçon d'aujourd'hui :
 Pour la trop paresseuse enfance
 L'absinthe est la peine et l'ennui
 Qu'un long travail traîne après lui ;
 Le miel, c'est le doux fruit que produit la science. »

NAUDET.

REDACTION

LETTRE DE MARIE À SON FRÈRE

PLAN.—Un jeune enfant, âgé de treize ans, refuse de continuer ses études. Sa sœur lui écrit une lettre dans laquelle elle lui expose les avantages de l'instruction, et les suites souvent fâcheuses de l'ignorance.

DÉVELOPPEMENT

Mon bien cher frère,

Je suis vraiment affligée de la détermination que tu viens de prendre. Tu as treize ans et l'école t'ennuie. Tu ignores les avantages précieux de l'instruction, mon cher ami.

Lorsque tu cueilles une rose, crains-tu les épines qui l'entourent ? elles sont quelquefois bien cruelles, mais la fleur est si belle et son parfum si suave ! Il en est de même de l'instruction ; on l'acquiert à grand peine, mais quels avantages récompensent nos généreux efforts !

L'instruction nous est toujours utile ; aujourd'hui elle est indispensable. La honte seule d'être regardé comme un ignorant ne nous impose-t-elle pas la nécessité de travailler courageusement, mon bien-aimé frère ? Notre mère se sacrifie pour te procurer les moyens de t'instruire ; as-tu un cœur de fils ? Es-tu sensible à la tendresse maternelle ? Allons, mon cher Louis, du travail et de la persévérance, tes efforts seront couronnés de succès.

C'est dans ton intérêt et pour ton bonheur que je t'engage à suivre ces conseils ; mon cœur les dicte et ce cœur t'appartient.

Ta sœur,

MARIE.

Dictées supplémentaires

I

LES FLEURS

Comme les oiseaux, elles sont les messagères et les images colorées des diverses saisons. Celles-ci apparaissent au printemps avec les hirondelles ; celles-là s'épanouissent au soleil d'été, tandis que tout vibre et que tout chante autour d'elles ; d'autres annoncent l'automne comme des pigeons nomades ; d'autres, l'hiver, avec les corneilles, et lorsqu'après la fonte des neiges on les voit reparaitre sur le sol reverdi, on croirait que pendant la froide saison elles ont, comme les oiseaux, émigré en de plus chauds climats.

Dès notre premier âge, les fleurs attirent nos regards et occupent notre attention. Plus tard, elles se lient aux diverses péripéties de notre vie. C'est avec un bouquet de fleurs que nous célébrons dans notre enfance un joyeux anniversaire, c'est une couronne de fleurs qui orne la tête de la fiancée, au jour du mariage. Hélas ! ce sont des fleurs que nous déposons sur la tombe de ceux que nous avons aimés !

X. MARMIER.

Questions sur la dictée

- 1° Qu'est-ce qu'un messenger ?
- 2° Comment les fleurs sont-elles des messagères ?
- 3° Que signifie le mot nomade ?
- 4° Analyser grammaticalement la phrase suivante : « On les voit paraître. »

II

NOS DEUX PATRIES

L'homme est citoyen de deux patries.

Quand, fatigué de voir ce qui se passe il meurt, il élève son regard vers le ciel, il entrevoit, par delà les régions des choses inexprimables, une cité bienheureuse, tranquille, inexpugnable, élevée à la gloire de l'éternelle justice, destinée à le récompenser un jour de ses luttes et de ses travaux ; celle dont le grand saint Paul disait : « Nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais nous attendons celle qui doit venir ;

celle encore que nous appelons de tous nos désirs quand, au déclin des jours, nous chantons : O Dieu, quand viendra ton jour immuable ! ô Dieu, quand viendra la patrie de l'éternelle paix !

Et puis quand, fortifié par cette divine apparition, l'homme redescend sur la terre, quand il ramène son cœur et ses forces dans cette région de combat, de l'inconstance et de la mort, il ne laisse pas de trouver encore une patrie qu'il doit aimer et une cité qu'il doit défendre, Dieu ayant voulu que les choses de l'éternel avenir eussent ici-bas leurs symboles et que le visage de la cité future nous apparût déjà dans le visage de la chère patrie mortelle.

L'abbé PERREYVE.

Analyse logique.—L'homme est citoyen de deux patries.

ANALYSE

Si l'on veut savoir quelque chose, il faut travailler avec suite et persévérance, à l'âge où la mémoire retient facilement ce qu'on lui confie.

La patience est une amie généreuse qui partage avec nous le fardeau de nos peines afin que nous n'en soyons pas accablés.

La personne qui rend le bien pour le mal ressemble à l'arbre qui donne des fruits à ceux qui lui jettent des pierres.

Le devoir est un sage compagnon qui nous empêche de perdre la bonne voie.

Enseignement anti-alcoolique

Phrases à étudier au tableau noir

I. *Dans chaque famille où la tempérance sera pratiquée comme nous le désirons, la croix de bois, la vieille croix de tempérance vénérée par nos pères, sera mise à une place d'honneur.*

MGR BRUCHÉSI. *Lettre pastorale.*

II. *La moitié des maladies qui affligent l'espèce humaine reconnaît pour cause l'intempérance.*

DESCURET, (célèbre médecin français).

DICTÉE

L'ALCOOL EST UN POISON

L'alcool s'attaque au corps, à l'organisme humain dont il brise graduellement les ressorts, dont il décompose peu à peu les éléments si largement adaptés par le Créateur aux diverses fonctions de la vie. De l'aveu des médecins les plus experts, il joue, dans l'abus et même dans l'usage modéré qu'on en fait, le rôle néfaste de poison. Son action pourra être plus ou moins lente, plus ou moins sensible, selon la qualité des spiritueux que l'on boit et la nature des tempéraments qui en subissent l'influence. Mais cette influence est certaine : l'empoisonnement et la dégénérescence en sont les suites à peu près inévitables.

MGR BÉGIN. *Lettre pastorale.*

RÉCIT

QUI A BU BOIRA

Un prêtre fut appelé auprès d'un ouvrier mourant. A force d'excès de boisson, ce malheureux était tombé dans un état qui ne laissait plus d'espérance.

Il se confesse, et, après avoir publiquement demandé pardon à DIEU et aux hommes de ses scandales, il promet de se corriger, s'il a le bonheur de recouvrer la santé.

Mais hélas ! à peine avait-il reçu les derniers sacrements, que sa passion violente se réveille : il demande, avec d'épouvantables vociférations, cette liqueur fatale dont il mourait pourtant victime, en boit encore, et expire en retenant convulsivement le verre entre ses mains.

Erratum

Livraison de mars, page 428, dans la dictée *La croix de tempérance*, 4e ligne, lire : *dans la salle où se RÉUNISSAIT habituellement la famille*, au lieu de *se réunissaient*.

Hygiène (I)

ANALYSE (Gr. et Log.)

I. *Le but de l'hygiène est de rendre l'homme meilleur et heureux.*

II. *La maladie, dans la plupart des cas, est le fruit de notre imprévoyance ou de l'imprudence de ceux qui nous entourent.*

III. *La santé est le plus grand des biens matériels.*

DICTÉES

I

DE QUOI EST COMPOSÉ L'HOMME

L'homme est composé d'un corps et d'une âme. Le corps et l'âme sont intimement unis, à tel point que la santé ou la maladie de l'un retentit inévitablement sur l'autre ; ce qui fait voir la vérité de la sentence suivante : « Un esprit sain dans un corps sain. »

II

L'ORGANISME HUMAIN

L'organisme humain est la machine la plus admirablement combinée de la création, et c'est l'âme qui le fait mouvoir. Mais l'homme le plus souvent par ignorance de lui-même ou par oubli de sa dignité, abuse du mécanisme de son être, et précipite ainsi la fin de son existence. De là l'utilité de se bien connaître soi-même, afin d'user sagement de la vie.

DR J.-I. DESROCHES.

(1) D'accord avec les théories exposées par notre collaborateur, M. J.-G. Paradis, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de devoirs qui permettront aux instituteurs et aux institutrices de donner occasionnellement des notions d'hygiène aux élèves.

Le Directeur.

REDACTION

LA DIGESTION

TEXTE.—*Expliquez comment se fait le travail de la digestion.*

DÉVELOPPEMENT

La digestion est le phénomène par lequel les aliments ayant été introduits dans l'estomac subissent des modifications qui leur permettent de nous nourrir.

Nous absorbons les aliments par la bouche : Les dents les mâchent, la langue les roule de façon à ce que nous puissions aisément les avaler. Ils glissent alors dans un conduit nommé œsophage et pénètrent par là dans l'estomac. Là les aliments subissent l'influence d'un liquide sécrété par l'estomac, le suc gastrique, et forment une sorte de bouillie grisâtre qu'on nomme *chyme*. C'est la digestion stomacale. Le chyme descend ensuite dans l'intestin où il reçoit la bile, venue du foie et se transforme en chyle. C'est un suc incolore qui contient tous les éléments nécessaires pour entretenir et enrichir le sang. Les matières qui sont impropres à l'assimilation continuent leur route et sont ensuite expulsées au dehors. Cette seconde partie de la digestion se nomme digestion intestinale.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

251. Gustave qui a \$17.80 dans son portefeuille en place \$12 à la caisse d'épargne : que reste-t-il dans son portefeuille ?

252. Deux classes contiennent 89 élèves ; l'une compte 47 enfants : combien y en a-t-il dans l'autre ?

253. Deux frères achètent 76 moutons ; l'un en prend 28 : combien l'autre en aura-t-il ?

254. Quel est le prix d'achat d'une chaîne en or vendue \$77 avec \$15 de bénéfice ?

255. Quel est le prix de vente d'une montre sur laquelle on perd \$23 et qui a été achetée \$78 ?

256. On avait fourni à une classe 63 livres de lecture ; il y en a maintenant 14 hors d'usage : de combien de livres de lecture le maître dispose-t-il encore ?

257. Sur 81 livres, on n'en trouve que 63 en bon état : combien de livres sont hors d'usage ?

258. Une classe reçoit 57 élèves répartis en 2 divisions ; la première division comprend 19 élèves : combien la deuxième division compte-t-elle d'enfants, et combien en a-t-elle de plus que l'autre ?

259. Une carrière a 39 verges de longueur, 37 verges de largeur et 12 verges de hauteur : calculez la différence entre : 1° la longueur et la largeur ;

2° entre la longueur et la hauteur ; 3° entre la largeur et la hauteur.

260 Une personne possède \$98, dont \$65 en or ; le reste est en argent : quel est ce reste ?

$$\begin{array}{rcccl} 700 & & 400 & & \\ \text{Un nombre exact} & & \text{Un nombre exact} & & \\ \text{de centaines} & \text{MOINS} & \text{de centaines} & & \\ & & & & = 300 \end{array}$$

Je dis :

7 centaines moins 4 centaines, 3 centaines ou 300.

RÈGLE.—On prend la différence des centaines.

262. Combien font 600 œufs moins 400 œufs ?

Réponse.—6 centaines moins 4 centaines, 2 centaines d'œufs.

263. Combien font 900 plumes moins 500 plumes ?

264. Combien font 800 crayons moins 300 crayons ?

265. Combien font 500 livres de sucre moins 200 livres de sucre ?

266. Combien font 800 œufs moins 600 œufs ?

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

153. Un marchand avait 74470 minots de blé ; il a vendu d'abord 5390 minots à \$0.87, puis 8316 minots à \$0.89 et enfin 19272 minots à \$0.98. Combien lui en reste-t-il, et quelle somme a-t-il reçue ?

Solution :— $5390 + 8316 + 19272 = 32978$ minots, la quantité vendue.

$74470 - 32978 = 41492$, la quantité qui lui reste.

$\$0.87 \times 5390 = \$4689.30$, produit de la 1re vente ;

$\$0.89 \times 8316 = 7401.24$, produit de la 2e vente ;

$\$0.98 \times 19272 = 18886.56$, produit de la 3e vente

La somme reçue = \$30977.10

154. On veut acheter une égale quantité de sucre et de café pour \$240.30. Le sucre vaut \$0.05 la livre et le café \$0.40. Combien en aura-t-on de l'un et de l'autre ?

Solution :— $\$0.40 + \$0.05 = \$0.45$, ce que coûte 1 livre de café et 1 livre de sucre.

$\$240.30 \div \$0.45 = 534$; 534 livres de sucre et 534 livres de café.

155. Un jardinier a une pépinière qui contient 2575 arbres ; il en arrache, chaque année, 525 qu'il vend \$0.70 l'un, et qu'il remplace par d'autres qui lui reviennent \$0.23. On demande quel temps il lui faudra pour payer, avec son bénéfice, une autre pépinière qu'il a achetée au prix de \$987.

Solution :—Le bénéfice sur chaque arbre vendu = $\$0.70 - \$0.23 = \$0.47$.

Le bénéfice sur 525 arbres = $\$0.47 \times 525 = \$246.75$

$\$987 \div \$246.75 = 4$. Rép. 4 ans.

156. Une fabrique occupe 125 ouvriers à \$0.90 par jour ; 82 à \$1.25. 58 à \$1.50 et 15 à \$2.25. Quelle somme faut-il pour solder leur compte à la

fin de chaque mois de 25 jours de travail ?

$$\$0.90 \times 125 = \$112.50$$

$$\$1.25 \times 82 = 102.50$$

$$\$1.50 \times 58 = 87.00$$

$$\$2.25 \times 15 = 33.75$$

$$\begin{array}{r} 280 \quad \$335.75 \end{array}$$

Pour payer 1 jour de travail des 280 ouvriers, il faut déboursier \$335.75 $\times 25 = \$8393.75$. *Rép.*

157. Une personne veut acheter 1200 livres de beurre ; elle en trouve 345 livres à \$0.21, 408 livres à \$0.24 et le reste à \$0.29. On demande la dépense totale et le prix moyen de la livre.

Solution :—1200 — (345 + 408) = 1200 — 753 = 447, le reste.

$$\$0.21 \times 345 = \$72.45$$

$$\$0.24 \times 408 = 97.92$$

$$\$0.29 \times 447 = 129.63$$

$$\begin{array}{r} 1200 \quad \$300.00 \end{array}$$

Ainsi les 1200 livres ont coûté \$300.00.

Le prix moyen d'une livre = $\$300.00 \div 1200 = \$0.25$.

158. On veut échanger 20 verges d'une étoffe qui vaut \$2.40 la verge contre une autre étoffe qui vaut \$1.60 la verge. Quelle quantité de cette seconde étoffe doit-on recevoir en échange ?

Solution :— $\$2.40 \times 20 = \$48$, la valeur des 20 verges que l'on donne.

$\$48.00 \div \$1.60 = 30$, le nombre de verges que l'on reçoit en retour.

159. Pour 9 ballots de 36 pièces contenant chacune 12 mouchoirs, on a payé \$1968 d'achat, \$30. de transport, \$12.80 de droits et \$3.20 d'emballage. Quel sera le bénéfice total, si l'on vend chaque mouchoir \$0.66 ?

Solution :— $12 \times 36 \times 9 = 3888$ mouchoirs.

$\$1968 + \$30 + \$12.80 + \$3.20 = \$2014$, ce que les 3888 mouchoirs ont coûté.

$\$0.66 \times 3888 = \$2566.08$, ce que la vente des mouchoirs a rapporté.

$\$2566.08 - \$2014 = \$552.08$, le bénéfice.

160. Un employé gagne \$25 par mois ; à combien doit-il réduire sa dépense de chaque jour s'il veut économiser \$60 au bout de l'année ?

Solution :— $\$25 \times 12 = \$300$, ce qu'il gagne par année.

$\$300 - \$60 = \$240$, ce qu'il a intention de dépenser dans 1 année.

$$240 \div 365 = \$0.66.$$

161. On a acheté une pièce de calicot de 80 verges qu'on a payée \$18.40 et avec laquelle on a fait deux douzaines de chemises. On demande : 1° le prix d'une verge de calicot ; 2° le prix de chaque chemise, sachant que la façon des 2 douzaines a coûté \$6.80.

$\$18.40 \div 80 = \$0.23$, le prix d'une verge.

$\$18.40 + \$6.80 = \$25.20$, le prix des deux douzaines de chemises, ou de 24 chemises.

$\$25.20 \div 24 = \$1.05$, le prix d'une chemise.

162. Deux pièces de toile de même qualité et de même longueur ont été vendues, l'une \$26, l'autre \$22. On demande la longueur de chaque pièce, sachant que l'une a 8 verges de plus que l'autre.

Solution :— $\$26 - \$22 = \$4$, le prix de 8 verges.

$\$4 \div 8 = \$0.50$, le prix d'une verge.

$\$26 \div \$0.50 = 52$ verges, la pièce la plus longue.

$\$22 \div \$0.50 = 44$ verges, la pièce la plus courte.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

87. Un propriétaire a vendu les $\frac{7}{12}$ d'un terrain pour \$1696.80. Quelle était, au même prix, la valeur de la propriété entière ? Quelle est la superficie du terrain s'il a été vendu sur le pied de \$120 l'acre ? Quelle est la superficie de la partie vendue et celle de la partie conservée ?

Solution :—Si $\frac{7}{12} = \$1696.80$, $\frac{12}{12} = \$1696.80 \times \frac{12}{7} = \$2908.80$, la valeur de la propriété entière.

$\$2908.80 \div \$120 = 24.24$ acres, la superficie du terrain.

$\frac{7}{12}$ de 24.24 = 14.14 acres, la superficie de la partie vendue.

$\frac{5}{12}$ de 24.24 = 10.10 acres, la superficie de la partie conservée.

88. Un marchand a acheté $525\frac{1}{5}$ verges d'étoffe à raison de \$2.10 la verge ; il en revend d'abord les $\frac{3}{5}$ à raison de \$2.42 la verge et il désire gagner \$231.088 sur le tout. Combien doit-il vendre la verge de ce qui lui reste ?

Solution :— $\$2.10 \times 525.2 = \$1102.92$, le coût total.

Les $(\frac{3}{5} \text{ de } 525.2) \times 2.42 = 315.12 \times 2.42 = \$762.5904$, ce qu'a rapporté la vente de $\frac{3}{5}$.

Ayant vendu les $\frac{3}{5}$ de 525.2, il reste les $\frac{2}{5}$ de 525.2 = 210.08 verges.

$\$1102.92 + \$231.088 - \$762.5904 = \$571.4176$, ce que la vente des 210.08 verges doit rapporter.

$571.4176 \div 210.08 = \$2.72$. *Rép.*

89. Une balle élastique ayant frappé à terre rebondit à $5\frac{3}{4}$ verges. La 2^e fois elle rebondit aux $\frac{3}{5}$ de la 1^{ère} hauteur et la 3^e fois au $\frac{3}{5}$ de la 2^e hauteur. A quelle hauteur rebondit-elle la 3^e fois ?

Solution :— $\frac{3}{5}$ de $\frac{3}{5}$ de $5\frac{3}{4}$ verges ou $\frac{3}{5}$ de $\frac{3}{5}$ de $\frac{23}{4} = \frac{207}{100}$ de verge ou 2.07 verges. *Rép.*

90. Le prix de la doublure d'une étoffe est les $\frac{2}{7}$ de celui de l'étoffe ; et 18 verges d'étoffe doublée valent \$32.40. Quelle est la valeur d'une verge de doublure ?

Solution :—Il y a 18 verges d'étoffe et 18 verges de doublure. Une verge d'étoffe vaut autant de verges de doublure qu'il y a de fois $\frac{2}{7}$ dans 1 ;

donc 18 verges d'étoffe valent autant de verges de doublure qu'il y a de fois $\frac{2}{7}$ en 18.

$$18 \div \frac{2}{7} = 18 \times \frac{7}{2} = 63 \text{ verges de doublure.}$$

Les 18 verges d'étoffe + les 18 verges de doublure = 63 verges de doublure + 18 verges de doublure = 81 verges de doublure.

$$\$32.40 \div 81 = \$0.40, \text{ le prix d'une verge de doublure.}$$

91. Une famille est composée du père, de la mère et d'une fille. L'âge de la mère est les $\frac{2}{3}$ de celui du père ; l'âge de la fille est la moitié de celui de la mère. Les trois âges réunis font 120 ans. Quel est l'âge de chaque personne ?

Solution :—Représentons l'âge de la fille par 1, alors l'âge de la mère sera 2, et l'âge du père, 3, — 2 étant les $\frac{2}{3}$ de 3.

L'âge des trois = $1 + 2 + 3 = 6$. L'âge de la fille = $\frac{1}{6}$ du total ou $\frac{1}{6}$ de 120 = 20.

$$\text{L'âge de la mère} = \frac{2}{6} = \frac{1}{3} \text{ de } 120 = 40.$$

$$\text{L'âge du père} = \frac{3}{6} = \frac{1}{2} \text{ de } 120 = 60.$$

Autre Solution :—Soit 1 pour l'âge du père ; alors $\frac{2}{3}$ l'âge de la mère et $\frac{1}{3}$ l'âge de la fille.

$$1 + \frac{2}{3} + \frac{1}{3} = 2, \text{ la somme de leurs âges.}$$

$$\text{L'âge du père } 1 \text{ sur } 2 \text{ ou } \frac{1}{2} \text{ du total} = \frac{1}{2} \text{ de } 120 = 60.$$

$$\text{L'âge de la mère} = \frac{2}{3} \text{ sur } 2 \text{ ou } \frac{2}{3} \div 2 = \frac{1}{3} \text{ de } 120 = 40.$$

$$\text{L'âge de la fille} = \frac{1}{3} \text{ sur } 2 \text{ ou } \frac{1}{3} \div 2 = \frac{1}{6} \text{ de } 120 = 20.$$

92. Un marchand avait un baril contenant 288 gallons de vin ; il en tire $\frac{1}{12}$ et remplit le baril avec de l'eau. Il tire plus tard $\frac{1}{8}$ du mélange et remplit encore avec de l'eau. Combien y a-t-il d'eau dans le baril après cette deuxième opération.

Solution :—Après la 1ère opération $\frac{1}{12}$ du contenu était de l'eau et $\frac{11}{12}$ du vin.

A la 2e opération il remplace $\frac{1}{8}$ de $\frac{11}{12}$ du contenu, qui était du vin, par une quantité égale d'eau.

$$\frac{1}{8} \text{ de } \frac{11}{12} = \frac{11}{96}.$$

$$\frac{1}{12} + \frac{11}{96} = \frac{19}{96} \text{ de } 288 = 57 \text{ gallons, la quantité d'eau.}$$

$$\text{Autre Solution :—} \frac{1}{12} \text{ de } 288 = 24.$$

$288 - 24 = 264$. Supposons qu'après avoir retiré le vin il ne le remplace pas par de l'eau, il restera 264 gallons de vin dans le baril.

Il retire $\frac{1}{8}$ de $264 = 33$. Il reste dans le baril $264 - 33 = 231$ gallons de vin.

Il remplit le baril avec de l'eau ; pour cela il faut $288 - 231 = 57$ gallons d'eau.

Autre Solution :—Après la 1ère opération il y a dans le baril 264 gallons de vin et 24 gallons d'eau.

A la deuxième opération il retire $\frac{1}{8}$ du contenu c'est-à-dire $\frac{1}{8}$ de 264 gallons de vin et $\frac{1}{8}$ de 24 gallons d'eau :

	264 g. de vin	24 g. d'eau
Quantité retirée	33 g. de vin	3 g. d'eau

Reste 231 g. de vin 21 g. d'eau

En tout $231 + 21 = 252$ gallons.

Pour remplir le baril il faut $288 - 252 = 36$ gallons. Ainsi il faut ajouter 36 gallons d'eau au contenu pour que le baril soit rempli. 36 gallons d'eau avec 21 gallons d'eau = 57. *Rép.*

93. Un ouvrier entreprend un travail et en fait $\frac{1}{3}$, un second fait $\frac{1}{7}$ du reste, un troisième exécute le $\frac{1}{4}$ de ce qui reste à faire et un quatrième achève le travail et reçoit \$12.60. En admettant que chacun soit payé proportionnellement au travail qu'il a fait, on demande ce que chaque ouvrier reçoit et le prix total du travail.

Solution :—Le 1er laisse les $\frac{2}{3}$ de l'ouvrage à faire ; le 2e laisse les $\frac{6}{7}$ des $\frac{2}{3}$ de l'ouvrage ; le 3e laisse les $\frac{3}{4}$ des $\frac{6}{7}$ des $\frac{2}{3}$ de l'ouvrage, ce qui en simplifiant = $\frac{3}{7}$ de l'ouvrage, ce que le 4e fait.

$\frac{3}{7} = \$12.60$; $\frac{7}{7} = \$12.60 \times \frac{7}{3} = \$29.40$, le prix total.

Le 1er reçoit $\frac{1}{3}$ de \$29.40 = \$9.80

Le 2e reçoit $\frac{1}{7}$ des $\frac{2}{3}$ de \$29.40 = $\frac{2}{21}$ de \$29.40 \$2.80

Le 3e reçoit $\frac{1}{4}$ des $\frac{6}{7}$ des $\frac{2}{3}$ de \$29.40 = $\frac{1}{7}$ de \$29.40 4.20

Le 4e reçoit $\frac{3}{4}$ des $\frac{6}{7}$ des $\frac{2}{3}$ de \$29.40 = $\frac{3}{7}$ de \$29.40 12.60

Total \$29.40

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

47. Trois pièces de terre contiennent ensemble 23475 verges carrées et ont coûté \$1878. La plus grande contient 760 verges carrées de moins que les deux autres, et la plus petite 5975 verges carrées de moins que la plus grande. Dites la superficie et le prix de chacune.

Solution :—Si la plus grande avait 760 verges de plus qu'elle n'a, les deux autres conservant le nombre de verges qu'elles ont, les trois pièces de terre auraient $23475 + 760 = 24235$ verges carrées.

La plus grande serait = aux deux autres, donc elle = la $\frac{1}{2}$ de $24235 = 12117.5$ verges et les deux autres = 12117.5 .

Mais la plus grande = 760 verges de moins que les 2 autres, c'est-à-dire $12117.5 - 760 = 11357.5$ verges, la surface de la plus grande.

La plus petite = $11357.5 - 5975 = 5382.5$ verges, la surface de la plus petite.

La moyenne et la plus petite = 12117.5 ; la plus petite = 5382.5 ; donc la moyenne = $12117.5 - 5382.5 = 6735$ vges, surface de la moyenne.

$(\$1878.00 \times 11357.5) \div 23475 = \$908.60$, prix de la plus grande pièce.

$(\$1878.00 \times 6735) \div 23475 = \$538.80$, prix de la pièce moyenne.

$(\$1878.00 \times 5382.5) \div 23475 = \$430.60$, prix de la plus petite pièce.

48. On a acheté pour \$172 de chocolat qu'on a revendu \$0.38 la livre avec une perte de 5%. Le nouvel acheteur revend à son tour pour \$34.83 le quart de ce qu'il a acheté et le reste à raison de \$0.50 la livre.

1° Combien a-t-on acheté primitivement de livres de chocolat ?

2° Quel est le bénéfice total du second vendeur et combien a-t-il gagné pour cent sur ce qu'il avait acheté ?

Solution :— $\$0.38 \div .95 = \$0.40$, ce que le 1er acheteur avait payé par livre.

$\$172 \div \$0.40 = 430$, le nombre de livres de chocolat.

$\$0.38 \times 430 = \$163.40$, ce que paye le nouvel acheteur.

Le nouvel acheteur vend le $\frac{1}{4}$ de 430 livres pour \$34.83. Il vend le reste, c'est-à-dire les $\frac{3}{4}$ de 430 livres ou 322.5 à \$0.50 ; $322.5 \times \$0.50 = \$161.25$.

Les deux ventes ont rapporté en tout $\$34.83 + \$161.25 = \$196.08$.

Le total des ventes \$196.08 — le coût \$163.40 = \$32.68, le bénéfice total.

$\$32.68 \div \$163.40 = 0.20 = 20\%$, le bénéfice pour cent.

49. Un libraire vend avec une remise de \$0.34 un ouvrage marqué prix fort \$2.04 ; on demande à combien pour cent s'élève cette remise et à combien il aurait dû porter le prix fort pour que, sans modifier le prix net de vente, il eût pu faire une remise de 22%.

Solution :—*En calculant le taux pour cent d'un bénéfice on prend pour base le coût, en calculant le taux d'une remise on prend pour base, le prix fort ou le prix demandé.*

$\$0.34 \div \$2.04 = 0.16 \frac{2}{3}$, le taux de la remise.

$\$2.04 - \$0.34 = \$1.70$, le prix de vente.

Le prix de vente = 78% du prix fort lorsque la remise est de 22%, car si le prix fort = \$1.00 et la remise = 22% le prix de vente = \$1.00 — \$0.22 = \$0.78.

$\$1.70 \div 78 = \$2.17 \frac{37}{39}$, le prix fort lorsque la remise est de 22%.

50. On a acheté 482 verges de toile écrue pour faire des draps ; le lavage la rétrécit de .075 de verge par 5 verges ; les ourlets du haut et du bas prennent chacun .005 de verge. Combien pourra-t-on faire de draps ayant 2.4 verges de longueur chacun ? Quel sera le prix sachant que l'ouvrière demand \$0.26 par paire de draps et que la toile écrue a coûté \$0.30 la verge ?

Solution :— $\$0.30 \times 482 = \$144.60$, le coût de la toile.

$.075 \div 5 = .015$, ce que la toile rétrécit par verge.

$482 \times .015 = 7.23$ verges, diminution de la longueur par le lavage.

$482 - 7.23 = 474.77$ verges, ce qui reste après le lavage.

$2.4 + .005 + .005 = 2.41$ verges, longueur du drap avant d'être ourlé.

$474.77 \div 2.41 = 197$ draps.

$$0.26 \div 2 = \$0.13 \text{ par drap pour l'ouvrière.}$$

$$197 \times \$0.13 = \$25.61, \text{ ce que l'ouvrière reçoit.}$$

$$\$144.60 + \$25.61 = \$170.21, \text{ le coût total des 197 draps.}$$

51. Un employé qui subit une retenue de 5% touche par an la somme de \$560.50 net ; on demande la valeur de la retenue qu'il subit et le montant de son traitement. De combien faudrait-il augmenter ce traitement pour qu'il pût dépenser \$2 par jour, année commune ?

Solution :— $\$560.50 \div .95 = \$590$, le traitement.

$$\$590 - \$560.50 = \$29.50, \text{ la retenue.}$$

Pour être en état de dépenser \$2 par jour il lui faudrait recevoir $\$2 \times 365 = \$730$, c'est-à-dire une somme de \$730 net. Mais cette somme égalerait son traitement diminué de 5%, donc \$730 égalerait 95% de son traitement. $\$730 \div 95 = \$768.42$ +, le salaire qu'il lui faudrait pour qu'il pût dépenser \$2 par jour.

$$\$768.42 - \$590 = \$178.42, \text{ l'augmentation nécessaire.}$$

52. On achète du drap de deux qualités ; on paye pour la qualité inférieure \$124 et pour l'autre qualité \$224.40. Une verge de seconde qualité coûte \$0.64 de moins qu'une verge de 1^{ère} qualité et deux verges, une de chaque espèce, coûtent ensemble \$6.84. On demande le nombre de verges de chaque espèce de drap qui ont été achetées ?

Solution :— $\$6.84 + \$0.64 = \$7.48$, ce que 2 verges, une de chaque espèce, auraient coûté si le prix des 2 espèces de drap avait été égal à celui de la 1^{re} qualité.

$$\$7.48 \div 2 = \$3.74, \text{ le prix d'une verge de drap de la 1^{re} qualité.}$$

$$\$3.74 - \$0.64 = \$3.10, \text{ le prix d'une verge de drap de la 2^e qualité.}$$

$$\$124 \div 3.10 = 40 \text{ verges de 2^e qualité.}$$

$$\$224.40 \div \$3.74 = 60 \text{ verges de 1^{re} qualité.}$$

PROBLEMES AGRICOLES

24. Quatre pintes de lait d'une vache de première ordre donnent ordinairement 1 pinte de crème, avec laquelle on fait les .4 d'une livre de beurre. Quelle valeur représentera le beurre produit annuellement par 8 vaches, dans le cas où elles donneront en moyenne 15 pintes de lait par jour, et que le beurre est vendu à raison de 0.23 la livre ?

Solution :— $365 \times 15 \times 8 = 43800$ pintes de lait par année.

$$43800 \div 4 = 10950 \text{ pintes de crème par année.}$$

$$10950 \times .4 = 4380 \text{ livres de beurre.}$$

$$4380 \times \$0.23 = \$1007.40. \text{ Rép.}$$

25. Cent livres de lait font 10 livres de fromage ; on donne 15% pour la fabrication. Le fromage se vend \$0.09. Quelle valeur retirera celui qui donne 1825 livres de lait à la fromagerie ?

Solution :—Si 100 livres de lait donnent 10 livres de fromage, 1 livre de

lait donne $\frac{1}{10}$ de livre de fromage ou 10% d'une quantité quelconque de lait représente le rendement en fromage.

$$1825 \times .1 = 182.5 \text{ livres de fromage.}$$

$182.5 \times .15 = 27.375$ livres de fromage ; la quantité donnée pour la fabrication.

$$182.5 - 27.375 = 155.125, \text{ le rendement en fromage.}$$

$$155.125 \times \$0.09 = \$13.96 +, \text{ le rendement en argent.}$$

26. Une vache canadienne donne pendant 244 jours, par année, une moyenne de $6\frac{1}{2}$ pintes de lait par jour ; sachant que 15 pintes de lait donnent 1 livre de beurre se vendant \$0.23, y aurait-il plus de bénéfice à envoyer le lait à la fromagerie sachant qu'une pinte de lait pèse $2\frac{1}{4}$ livres et qu'une livre de lait donne $\frac{1}{10}$ de livre fromage, que le fromage se vend \$0.09 et que les frais de fabrication se montent à 15% ?

$$\text{Solution :—} 244 \times 6\frac{1}{2} = 1586 \text{ pintes par année.}$$

$$(1586 \times \$0.23) \div 15 = \$24.32, \text{ ce que rapporte le beurre.}$$

$$(1586 \times 2\frac{1}{4} \times \$0.09) \div 10 = \$32.1165 \text{ ou } \$32.12$$

$$\$32.12 \times .15 = \$4.818 \text{ ou } \$4.82, \text{ coût de la fabrication.}$$

$$\$32.12 - \$4.82 = \$27.30, \text{ ce que rapporte le fromage.}$$

$$\$27.30 - \$24.32 = \$2.98, \text{ bénéfice.}$$

ALGEBRE

55. Une personne emploie les $\frac{2}{3}$ de son avoir pour acheter de la rente 4.5% au cours de 110 ; avec le reste, elle achète de la rente 3% au cours de de 83.8%. Elle se fait ainsi un revenu annuel de \$5421. A combien s'élevait son avoir ? (*On ne tiendra pas compte des frais de courtage.*)

Solution : Soit $3x$ son avoir.

Alors $2x$ la somme placée dans les 4.5% et

x celle placée dans les 3%.

$$2x$$

—, la valeur du pair de la rente 4.5%.

$$1.10$$

$$\frac{2x \times .045}{1.10} = \frac{.09x}{1.10}, \text{ le revenu du placement à 4.5\%.}$$

$$x$$

—, la valeur du pair de la rente 3%.

$$.838$$

$$x \times .03 = .03x$$

$$\frac{.838}{.838} = \frac{.03x}{.838}, \text{ le revenu du placement à 3\%.}$$

$$.09x$$

$$\frac{.09x}{1.10} + \frac{.03x}{.838} = \$5421$$

$$1.10$$

Multipliant toute l'équation par .4609 le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$.03771x + .0165x = \$2498.5389$$

$$.05421x = \$2498.5389$$

$$x = \$2498.5389 / .05421 = \$4609, \text{ la somme placée dans les 3\%}$$

$$2x = \$4609 \times 2 = \$9218, \text{ la somme placée dans les } 4\frac{1}{2}\%.$$

$$3x = \$4609 \times 3 = \$13827, \text{ l'avoir total.}$$

56. En disposant un certain nombre d'arbres en carré de façon à former des rangées parallèles et toutes équidistantes dans les deux sens, on trouve 92 arbres de reste. En mettant un arbre de plus par rangée de manière à avoir toujours un carré, il manque 37 arbres pour achever le carré. Combien avait-on d'arbres?

Solution :— Soit x le nombre d'arbres par rangée. Comme il y a autant de rangées qu'il y a d'arbres par rangée, le nombre d'arbres dans le carré $= x \times x = x^2$. Donc le nombre d'arbres qu'on avait $= x^2 + 92$.

Si chaque rangée avait eu 1 arbre de plus, $x + 1$ représenterait le nombre d'arbres par rangée et le nombre d'arbres dans le carré aurait été de $(x + 1)(x + 1) = x^2 + 2x + 1$. Pour faire ce dernier carré il aurait fallu 37 arbres de plus qu'on en avait, donc le nombre d'arbres qu'on avait $= x^2 + 2x + 1 - 37 = x^2 + 2x - 36$.

$$x^2 + 2x - 36 = x^2 + 92$$

Transposant, on a :

$$x^2 - x^2 + 2x = 92 + 36 = 128$$

$$\text{d'où } 2x = 128$$

$$\text{et } x = 128/2 = 64, \text{ le nombre d'arbres par rangée.}$$

$$x^2 = 64^2 = 4096, \text{ le nombre dans le carré.}$$

$$x^2 + 92 = 4096 + 92 = 4188, \text{ le nombre d'arbres qu'on avait.}$$

Premiers éléments de Géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites, ou faites faire à chaque problème, la figure sur le tableau, c'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

5. Un ballon sphérique a 28 verges de diamètre. Combien faut-il de verges cubes de gaz pour le remplir.

$$\text{Solution :—} 28^3 \times .5236 = 11494.0672.$$

6. Quel est le diamètre d'une sphère dont le volume égale 264 pouces cubes ?

Solution :—Le diamètre = la racine cubique du quotient de 264 par .5236.

$$264 \div .5236 = 504.201$$

La racine cubique de 504.201 = 7.9 pouces.

7. Un officier fait établir une tente de forme conique d'un volume intérieur de 22 verges cubes. La hauteur étant de 2 verges, quel doit être le rayon de la base ?

Solution :—Le volume du cône = le tiers du produit de la base par la hauteur. Donc 22 = le tiers du produit de la base par 2.

$$\text{Le produit de base par la hauteur} = 22 \times 3 = 66.$$

$$\text{La base} = 66 \div 2 = 33.$$

$$33 \div 3.1416 = 10.5042.$$

La racine carrée de 10.5042 = 3.24 verges, le rayon.

8. Un pavillon conique a 6 verges de côté (d'apothème) et 66.668 verges de surface. Déterminez le rayon de la base.

Solution :—La surface d'un cône = le périmètre de la base multiplié par la moitié de l'apothème.

$$66.668 \div \frac{6}{2} = 22.2226 = \text{le périmètre de la base.}$$

Le périmètre de la base d'un cône est une circonférence.

$$22.2226 \div 3.1416 = 7.07, \text{ le diamètre.}$$

$$7.07 \div 2 = 3.53, \text{ le rayon.}$$

LANGUE ANGLAISE

ENGLISH DICTATION AND COMPOSITION

THE CHIMNEY SWEEP AND THE COOK

A poor little sweep-boy who had only two pence in his pocket, was passing through one of the London streets when he came to the window of an eating-house. He was very hungry but he could not pay for a dinner, so he stood for some moments enjoying the savoury smell, and trying to feel as though he were dining.

Presently the cook came out and took hold of him. « See here » said he « you will have to pay me half the price of a dinner, for you have got half the good of one. » The boy said he would not, even if he could.

He asked a policeman who came up if such a thing was fair; « well », said the policeman, « how much money have you? » The sweep said he had only two pence. « Bring them out and hold them in your two hands said the policeman. » Now, shake them and make them clink. » The boy did as he was told. The policeman turned to the cook. « The boy smelt your meat, and you have heard his money, so I think you and he are quits, and you have been fairly paid. »

OUTLINE.—A chimney-sweep comes to the window of an eating-room.

2. He enjoys the savoury smell.
3. The cook seizes him.
4. The cook's demand.
5. The boy refuses.
6. The boy appeals to a policeman.
7. The policeman's question.
8. The boy's reply.
9. The policeman's directions.
10. What the policeman said to the cook.

(Taken from Meiklejohn's anecdotes for teaching composition.)

Les langues étrangères

On nous prie de communiquer la note qui suit:

ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES.—« Toute personne, désireuse de se procurer les meilleures Méthodes pour l'étude *sans maître* des langues étrangères (l'Anglais, l'Allemand, l'Italien, l'Espagnol, le Russe, le Portugais) n'a qu'à me faire connaître son adresse, et je lui enverrai une circulaire imprimée comprenant tous les renseignements. Ecrivez à PHILIPPE MASSON, 235, rue Prince Edouard, Québec. »



LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

REVUE MENSUELLE

Le grand événement qui a rempli l'univers au cours de février dernier, c'est l'encyclique de Sa Sainteté Pie X à la France. Ce document magistral est daté du 11 février 1906. Il est adressé aux cardinaux, archevêques, évêques, au clergé et au peuple de France. Nous en donnerons une analyse complète dans la prochaine livraison.

Un autre événement qui a réjoui les catholiques, c'est l'imposante pompe avec laquelle Sa Sainteté le pape Pie X a consacré quatorze nouveaux évêques français dans la basilique Saint-Pierre. C'est une cérémonie que l'on avait jamais vue à Rome. Le récit des fêtes du sacre de ces quatorze évêques a enthousiasmé les catholiques du monde entier. En France, particulièrement, ce témoignage de bonté de Pie X a su réveiller les énergies endormies et exciter l'ardeur des combattifs. La conscience catholique semble se ressaisir depuis la récente encyclique de Pie X.

La conférence d'Algérias n'a pas encore terminé ses travaux relatifs au conflit marocain qui existe entre la France et l'Allemagne.

La Législature de Québec a terminé ses travaux depuis trois semaines. Au cours de la récente session, les députés se sont souvent occupés d'Instruction publique. Le Secrétaire de la province, l'honorable M. Roy, dans un discours très documenté, a démontré les progrès réalisés chez nous dans le domaine scolaire depuis 1846. Au nom du gouvernement, M. Roy a annoncé qu'il n'y aurait pas de ministère de l'Instruction publique, et que les efforts de l'administration porteraient sur l'amélioration de notre système d'enseignement et non sur sa modification.

Le Parlement fédéral est en session depuis trois semaines.

La princesse de Battenberg, petite fille de feu la reine Victoria, qui doit épouser bientôt le jeune roi d'Espagne, s'est convertie au catholicisme.

BIBLIOGRAPHIE

LE NATURALISTE CANADIEN est entré dans sa trente-troisième année d'existence depuis janvier 1906. Tous nos compliments au confrère qui mérite plus que jamais l'encouragement du corps enseignant, puisque désormais les sciences naturelles sont introduites dans le programme d'études des écoles catholiques de notre province.

UNE ANNÉE HEUREUSE : *Histoire de deux petites pensionnaires*, par Mme Marguerite-G. Pitrois, Paris, librairie Fischbacher. En vente chez J.-P. Garneau, 6 rue de

la Fabrique, Québec. Attrayant volume de 206 pages, écrit dans un bon esprit et avec beaucoup de talent.

Nos remerciements à la librairie classique Fernand Nathan, de Paris, pour l'envoi de quatre intéressantes brochures, accompagnées de vignettes sur cuivre. Ces brochures traitent d'Agriculture, d'Arboriculture, et d'Apiculture. Nous nous proposons de faire profiter nos lecteurs des conseils contenues dans ces brochures.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DU CANADA. *Par les Frères Maristes, Iberville, P. Q.* A notre sens, c'est le plus intéressant abrégé d'histoire du Canada qui ait été publié jusqu'à ce jour. Il est destiné aux écoles intermédiaires, supérieures et commerciales et rédigé conformément au nouveau programme. Orné de portraits et de cartes historiques, l'*Abrégé chronologique* est d'une lecture agréable et facile : la géographie accompagne l'histoire. Les *leçons supplémentaires* placées à la suite des chapitres ajoutent un intérêt tout particulier à l'ouvrage. Dans ces leçons supplémentaires, l'auteur, avec un tact et un talent remarquables, fait revivre les *choses canadiennes* de jadis. La couverture du manuel même offre l'objet d'une jolie leçon : la *Croix*, l'*Épée* et la *Charrue*.

Nous offrons nos hommages les plus sincères à l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, et nous souhaitons que ce petit manuel se répande promptement dans toutes nos écoles, où il contribuera à faire connaître et aimer l'histoire du Canada. L'*Abrégé chronologique* contient tout ce qu'un petit Canadien doit au moins savoir en fait d'histoire nationale au sortir de l'école primaire. Ce manuel peut aussi rendre service aux personnes qui se préparent à subir un examen.

Nos félicitations au STÉNOGRAPHE CANADIEN qui vient d'atteindre sa dix-septième année.

SÉRIES DE LIVRES DE LECTURE

Pour répondre à une question maintes fois posée, nous croyons de notre devoir de recommander les livres de lecture suivants :

COURS FRANÇAIS DE LECTURES GRADUÉES, par l'abbé J.-Roch Magnan : *Degré inférieur*, *Degré moyen*, *Degré supérieur*. Ouvrages approuvés par le conseil de l'Instruction publique et édités par la *Librairie Beauchemin*, 258 rue Saint-Paul, Montréal. Ces trois livres de lecture sont admirablement bien faits : rédigés et illustrés avec un rare bon goût ; préparés d'après une excellente méthode, imprégnés de sentiments religieux, les cours de lecture de l'abbé Roch Magnan conviennent en tout point aux écoles catholiques. Les livres de l'abbé Magnan sont déjà en vogue dans nombre d'écoles. En vente à la librairie J.-P. Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec.

NOUVEAU TRAITÉ DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.—Nouvelle édition illustrée de 72 gravures. Editée par la *Librairie Beauchemin*, 258 rue Saint-Paul, Montréal. Voilà un livre très ancien et toujours nouveau. Comme livre de lecture dans les classes supérieures on ne surpassera jamais le *Devoir du Chrétien*. Aujourd'hui surtout que Notre Saint-Père le Pape ordonne à tous ceux qui ont charge d'âmes d'enseigner d'une manière substantielle et soignée la doctrine chrétienne, le *Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien* mérite d'être remis en honneur dans les classes supérieures. Ce livre renferme tout ce qu'un homme bien élevé doit savoir de la doctrine chrétienne.

MÉTHODE PRATIQUE DE LECTURE—ÉCRITURE par *T. Rochon*, Inspecteur des écoles bilingues de l'Est d'Ontario. Cet ouvrage est approuvé par le ministère de l'Éducation d'Ontario: il comprend *trois parties* imprimées séparément. La méthode Rochon, publiée surtout pour les écoles catholiques d'Ontario, nous paraît très pratique: elle fait honneur à son auteur et à la pédagogie canadienne. Les trois livres de lecture de M. Rochon sont bien imprimés et illustrés avec soin, *Librairie Beauchemin* éditeur, Montréal.

Association des Institutrices catholiques de la section de Québec

Les institutrices qui désirent assister à la réunion fixée au 3 juillet prochain, sont priées d'envoyer une carte postale à la secrétaire de l'Association, avant le 1^{er} mai, annonçant leur désir d'assister à cette assemblée générale qui sera présidée par un représentant de Mgr l'Archevêque.

Des conférenciers ecclésiastiques et laïques intéresseront les institutrices. Il y aura deux séances: l'une l'avant-midi; l'autre l'après-midi: ces deux séances seront très instructives.

Le local où seront données ces conférences sera désigné plus tard.

Aucune dépense ne sera remboursée par l'Association: les dépenses de voyage et de pension sont aux frais des institutrices, qui seront heureuses, sans doute, de profiter de l'encouragement qui est donné au personnel enseignant par les autorités religieuses et laïques.

Marie-Lse PEPIN,
Secrétaire.

125, Ste-Marguerite, St-Roch, Québec.

Pour les écoles primaires

Il nous paraît utile d'annoncer dès maintenant que M. l'abbé Huard, directeur du *Naturaliste Canadien*, s'occupe de la préparation d'un ouvrage traitant des *Sciences naturelles*, et comprenant l'exposé des « connaissances scientifiques usuelles », requises par le nouveau programme d'études des écoles primaires de la province de Québec.

Ce volume sera publié à temps pour qu'on puisse s'en servir durant la prochaine année scolaire. Voilà une nouvelle qui sera accueillie avec satisfaction par les aspirantes au brevet de capacité et par les maîtresses qui les préparent.

AUX PRIÈRES

M. A. Chatigny, comptable à l'Académie commerciale catholique de Montréal depuis plusieurs années, est décédé le 15 mars dernier. Ancien professeur à l'Académie commerciale, M. Chatigny a fourni une longue et fructueuse carrière. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Références utiles

Nouvelles éditions.—1° *Pédagogie Pratique et Théorique*, traité de pédagogie à l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement, publié à la demande du Bureau central.

2° *Organisation Politique et Administrative du Canada*. A l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement.

En vente chez J. A. Langlais & Fils, libraires, Québec.

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS. LIBRAIRES-ÉDITEURS

(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222, 226, rue Desfossés.
QUEBEC

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES
AUX MEILLEURS PRIX !!

LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES. GLOBES TERRESTRES.

Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, des Frères du Sacré-Cœur, Robert, C. S. V.

Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de Bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la malle.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnerez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.

The Standard of the World

AMEUBLEMENT — SCOLAIRE



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**